

# Pérignat-ès-Allier

Le village qui sourit !



## INAUGURATION DE LA MAIRIE ET DE SES ESPACES CULTURELS

- LES PÉRIGNATOIS SONT VENUS EN NOMBRE DÉCOUVRIR LEUR MAIRIE RESTAURÉE

### Le Mag

N° 30 • Juin 2025

Bulletin municipal d'information  
[www.perignat-es-allier.fr](http://www.perignat-es-allier.fr)

## Mairie & Agence postale communale

Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88  
Courriel : [mairie.perignat@gmail.com](mailto:mairie.perignat@gmail.com)  
site internet : [www.perignat-es-allier.fr](http://www.perignat-es-allier.fr)

### • Horaires d'ouverture au public

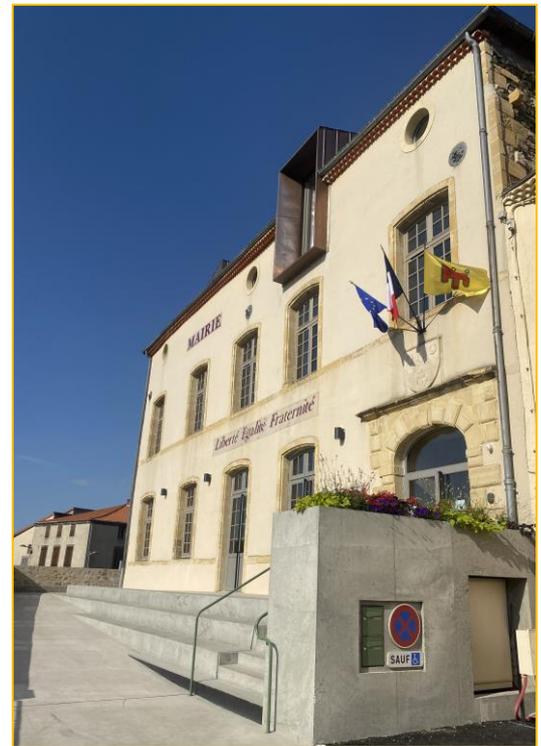
Lundi		14 H - 18 H
Mardi	9 H - 12 H	
Mercredi	9 H - 12 H	
Jeudi	9 H - 12 H	
Vendredi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Samedi	9 H - 12 H	

### • Recensement militaire

Les jeunes gens de nationalité française doivent obligatoirement s'inscrire sur la liste communale de recensement dans un délai de deux mois à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Pensez à apporter le livret de famille et la carte d'identité.

### • Demandes d'attestations d'accueil

Vous souhaitez héberger un étranger non européen pour un séjour touristique de moins de 3 mois ? Vous devez demander une attestation d'accueil auprès de la mairie. L'attestation doit obligatoirement être validée par la mairie avant la demande de visa. Elle doit ensuite être envoyée à la personne à l'étranger avant son départ. Les demandes d'attestation d'accueil doivent être déposées en mairie au moins un mois avant la date souhaitée.



## Etat civil - Premier semestre 2025

### Ils se sont dit « Oui »

Aline CARUANA et Léopold FAUCHIER, le 26 avril 2025,  
Anne Billet et Stéphane COLIN, le 10 mai 2025,  
Emilie SARRON et Pierre CAILLOT, le 21 juin 2025,  
Cindy SCIORTINO et Rémy CACHON, le 3 juillet 2025

### Ils nous ont quittés

Sergio PARAFITA, le 5 mai 2025,  
Denise LEVEAU, le 12 juin 2025

## Sommaire

- |   |  |
|---|--|
| 2 - Mairie - Etat civil                         | 21 - Ecopôle du Val d'Allier                 |
| 4 - Conseils municipaux                         | 22-23 - MARPA                                |
| 6 - Journée pédagogique - Apéros-discussions    | 24 - Foyer occupationnel                     |
| 7 - Boulangerie - 100 ans de Mme Chatrousse     | 25 - CCAS - Rencontres seniors               |
| 8 - 9 - Finances : comptes 2024 & budgets 2025  | 26 - Jeunesse : Club ados                    |
| 10-11 - Rénovation et inauguration de la Mairie | 27 - Enfa'Randole - Argent de poche          |
| 12-13 - Cadre de vie - Travaux                  | 28-29 - Saison Culturelle Pérignatoise       |
| 14 - Territoire - projets                       | 30-31 - Commémoration de Lachat              |
| 15 - Mobilités - Chantier InspiRe               | 32 - Patrimoine & Mémoires                   |
| 16-17 - Billom Communauté                       | 33 - La Lyre Pérignatoise                    |
| 18 - Matinée plantation - Espaces verts         | 34-35 - Amicale laïque                       |
| 19 - Moustique tigre - Frelon asiatique         | 36-39 - Amicale Laïque - Activités sportives |
| 20 - Peupliers de Lachat                        | 40 - SBA - Vivre ensemble                    |

Bulletin municipal d'information de Pérignat-ès-Allier - Juin 2024

Directeur de la publication : Jean-Pierre Buche

Rédaction et mise en page : Commission « Lien avec les habitants »

Tirage : 780 exemplaires - Imprimerie Cavanat, 63160 Billom



## Au sein du conseil municipal

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur le site de la commune. Ils sont publiés après approbation lors de la réunion suivante. Voici les points à l'ordre du jour de ces réunions.

### Conseil municipal du 12 Décembre 2024 :

- **Urbanisme : Zone d'Aménagement Concerté multisite "La Plagnol" et "Le Croix" :** Dénomination de la ZAC « Les Terrasses de l'Allier ». **Voté à l'unanimité.**
- **Urbanisme : Zone d'Aménagement Concerté « Les Terrasses de l'Allier », opération multisite « La Plagnol » et « Le Croix ».** Approbation du dossier de réalisation de la ZAC « Les Terrasses de l'Allier », opération multisite « La Plagnol » et « Le Croix ». Approbation du programme des équipements publics et du dossier de réalisation de la ZAC. **Voté à l'unanimité.**
- **Vote des tarifs municipaux 2025.** **Voté à l'unanimité.**
- **Acquisition parcelle AE 12 :** suite au décès du propriétaire. Parcelle située dans un emplacement réservé pour compléter le périmètre des installations sportives et de loisirs. **Voté à l'unanimité.**
- **Convention viabilité hivernale avec le Département.** **Voté à l'unanimité.**

### Conseil municipal du 23 Janvier 2025 :

- **Approbation des PV des conseils municipaux du 14/11/2024 et du 12/12/2024.** **Voté à l'unanimité.**
- **Budget - engagement du ¼ des dépenses d'investissement.** Permet d'engager des dépenses en début d'année, avant le vote du budget. **Voté à l'unanimité.**
- **Attribution du marché pour les travaux d'aménagement du Chemin de la Garde.** Les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres sont l'entreprise RENON pour la partie VRD et JD Paysage pour les espaces verts. **Voté à l'unanimité.**
- **Protection sociale complémentaire – Mandatement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme afin de lancer une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de santé,** à destination des agents communaux. **Voté à l'unanimité.**
- **Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité aux services techniques, administratifs et enfance jeunesse.** Correction d'une délibération précédente. **Voté à l'unanimité.**

### Conseil municipal du 20 Février 2025 :

- **Approbation du PV du conseil municipal du 23/01/2025.** 13 voix pour, 1 abstentions.
- **Budget - Vote des tarifs d'occupation du domaine public pour la Place de la Boule.** **Voté à l'unanimité.**
- **MARPA : Convention de mise à disposition des agents du service technique.** **Voté à l'unanimité.**
- **Taux horaires des agents du service technique :** réajustement des taux. **Voté à l'unanimité.**
- **Rachat de la parcelle AE 115 à l'Etablissement Public Foncier Auvergne :** afin de la revendre à l'aménageur de la ZAC « Les Terrasses de l'Allier ». **Voté à l'unanimité.**
- **Rachat des parcelles AA 178-204-305-306-309-341 à l'Etablissement public foncier Auvergne,** rachat par anticipation des dernières annuités dues. **Voté à l'unanimité.**
- **Tarifification repas résidents MARPA,** pour des repas exceptionnellement confectionnés par le centre de Loisirs. **Voté à l'unanimité.**
- **Création d'un emploi non permanent pour accroissement saisonnier d'activité,** afin d'ouvrir la plateforme de broyage le mercredi. **Voté à l'unanimité.**

### Conseil municipal du 20 Mars 2025 :

- **Délibération portant création d'un emploi non permanent et autorisant le recrutement d'un agent contractuel pour mener à bien un projet.** Afin de prolonger les missions d'un agent. **Voté à l'unanimité.**
- **Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables sur le territoire communal.** L'ensemble du territoire communal est proposé. **Voté à l'unanimité.**
- **Désignation de délégués suppléants pour le SMEA de la Basse-Limagne - Compétence Eau :** Virgilio DA SILVA et Raphaël AMENTA sont désignés. **Voté à l'unanimité.**
- **TE 63 : Alimentation BT Lotissement communal Croix Marine – Rue Sous le Torre,** pour le raccordement des 3 logements. **Voté à l'unanimité.**
- **TE 63 : Travaux d'Eclairage public - Réfection câblage suite vandalisme terrains de rugby / tennis / pétanque :** **Voté à l'unanimité.**
- **Motion proposée par la coordination syndicale départementale 63,** visant à revenir à un taux de remboursement de 100% des arrêts maladie. **Voté à l'unanimité.**

## Conseil municipal du 10 Avril 2025 :

- Approbation des PV des conseils municipaux du 14/11/2024 et du 12/12/2024. **Voté à l'unanimité.**
- Approbation Compte Financier Unique 2024 - Budget principal : (regroupe le Compte de Gestion et le Compte Administratif). **Voté à l'unanimité.**
- Affectation des résultats 2024 : report des résultats 2024 au budget 2025. **Voté à l'unanimité.**
- Vote des 3 taxes, inchangées : **Voté à l'unanimité.**
- Vote des subventions aux associations, à la section culture et aux coopératives scolaires, selon les règles et convention fixées en commission. **Voté à l'unanimité.**
- Présentation et vote du budget primitif 2025 : **Voté à l'unanimité.**
- Renouvellement des conventions de partenariat avec la commune de Saint-Bonnet-lès-Allier. **Voté à l'unanimité.**
- Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité aux services techniques, et enfance jeunesse. **Voté à l'unanimité.**
- Demande de subvention au titre des amendes de police, afin de financer des aménagements de sécurité sur la RD212. **Voté à l'unanimité.**
- Adhésion à la Fondation du Patrimoine. **Voté à l'unanimité.**
- Adhésion « Association de Gestion du Schéma d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage du Puy-de-Dôme » : renouvellement. **Voté à l'unanimité.**
- Adhésion à l'Association de l'Ecopôle du Val d'Allier (EVA). **Voté à l'unanimité.**
- Projet de périmètre délimité sur les abords (PDA) de l'Oppidum de Gondole. La commune est concernée mais le projet n'appelle aucune remarque. **Voté à l'unanimité.**
- Dispositif « Argent de Poche » : vote des indemnités. **Voté à l'unanimité.**

## Conseil municipal du 22 Mai 2025 :

- Approbation du PV du conseil municipal du 23/01/2025. **Voté à l'unanimité.**
- Création d'un emploi permanent au service administratif : en vue de la titularisation d'un agent. **Voté à l'unanimité.**
- Rectification pour erreur matérielle de la délibération n°2025/12 intitulée « Création d'un emploi non permanent et autorisant le recrutement d'un agent contractuel pour mener à bien un projet ». **Voté à l'unanimité.**
- Enfance-jeunesse : mise à jour du projet éducatif du centre de loisirs. **Voté à l'unanimité.**
- Tarification séjour ados 2025 : réajustement de 5€ par tranche d'âge. **Voté à l'unanimité.**
- Organisation des camps de basket : tarification. Fabrication des repas et prêt de minibus. **Voté à l'unanimité.**
- Travaux d'éclairage public – éclairage chemin de la garde suite aménagement B.T. **Voté à l'unanimité.**
- GRDF – redevance contractuelle de concession 2025. **Voté à l'unanimité.**
- Billom Communauté : réseau de lecture – approbation du nouveau règlement intérieur. **Voté à l'unanimité.**

## Conseil municipal du 10 Juin 2025 :

- Approbation du PV du conseil municipal du 22/05/2025. **Voté à l'unanimité.**
- Zone d'Aménagement Concerté multisites « Les Terrasses de l'Allier » : Approbation du Cahier des Charges de Cession des Terrains (CCCT) et son annexe Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales (CPAUPE) : **Voté à l'unanimité.**
- Demande de subvention LEADER « Accueil de résidences d'artistes à la mairie de Pérignat-ès-Allier » auprès de l'Europe. **Voté à l'unanimité.**
- Budget - Admission en non-valeur. **Voté à l'unanimité.**
- TE63 : Travaux d'enfouissement des réseaux Telecom Chemin de la Garde : ajout de travaux Rue du Château d'Eau **Voté à l'unanimité.**
- Classement et dénomination de voirie communale, concerne les 3 lots à l'extrémité de la rue Sous le Torre : « Lotissement le Bois du Torre » **Voté à l'unanimité.**
- Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité au service enfance jeunesse (plusieurs contrats arrivent à terme). **Voté à l'unanimité.**
- Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité, concerne les services techniques et la plateforme de broyage. **Voté à l'unanimité.**
- Convention de partenariat - Zone Pilote d'Habitat - Quartier de La Tiolle, entre l'acquéreur, l'architecte et la Mairie. **Voté à l'unanimité.**
- SIAREC : Convention de groupement de commandes pour les travaux du Chemin de la Garde (assainissement et eaux pluviales) : **Voté à l'unanimité.**
- Avis - Modification simplifiée n°1 du PLUH de Billom Communauté. **Voté à l'unanimité.**
- Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de Billom Communauté dans le cadre d'un accord local. **Voté à l'unanimité.**
- Rapport d'activités 2024 Billom Communauté.
- SIAVA : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif - Année 2024.
- Echange terrain rue des Suides afin de proposer une rangée de stationnement. **Voté à l'unanimité.**

## Journée pédagogique au centre de loisirs

Le 28 mai dernier, l'ensemble de l'équipe du centre de loisirs – animateurs et animatrices, agents d'entretien, de cuisine, et direction – s'est réuni pour une journée pédagogique dédiée au projet éducatif du centre et à l'amélioration de son fonctionnement.

Ce temps de travail collectif a permis de réfléchir en profondeur à des thématiques essentielles : comment éveiller la curiosité des enfants à travers la découverte de nouvelles saveurs, ou encore comment mieux respecter les rythmes individuels de chacun et chacune. Des aspects plus concrets de l'organisation quotidienne ont également été examinés, dans un esprit de coopération et d'amélioration continue.

À l'issue de cette journée riche en échanges, plus d'une trentaine de propositions concrètes ont émergé. Celles-ci seront progressivement mises en œuvre ou retravaillées dès cet été, avec pour objectif d'enrichir encore l'accueil

et les activités proposées aux enfants.

Fort de cette dynamique, l'équipe a décidé d'inscrire cette journée pédagogique dans le calendrier annuel, chaque année la veille du jeudi de l'Ascension.



## A l'écoute des apéros-discussions de quartier

Les apéros de quartier ont repris ! Deux rencontres ont eu lieu avant l'été, dans les secteurs du Croix et des Suides/Bruchet. Ces moments conviviaux ont permis de partager un verre tout en abordant de nombreuses questions sur la vie du village.

Plusieurs habitants et habitantes ont exprimé leur attachement à Pérignat à travers certains lieux comme la boulangerie ou la Maison Grenouille, et aimeraient voir apparaître de nouveaux espaces collectifs. Ont été évoqués un espace de street workout (équipement extérieur de musculation), une salle de spectacle ou encore un lieu de rencontre ouvert le dimanche. Une habitante affirme : « Si on travaille tard, les gens, c'est à Inter qu'on les rencontre à Pérignat ! »

Certains ont souligné l'importance de la préservation du cadre de vie et s'affirment contre toute forme de « bétonisation » du village. L'entretien des infrastructures a également été mentionné, avec une attention particulière portée aux ronds-points que l'on aimerait voir plus fleuris. L'école, la jeunesse, le sport sont perçus comme des priorités, tout comme la vie associative et les commerces de proximité, largement

plébiscités.

Une forme de nostalgie s'est aussi exprimée autour de fêtes de village ! Plusieurs habitants, sans même y avoir participé à l'époque, souhaiteraient voir renaître une fête des Épouvantails, ou un grand événement collectif ouvert à toutes et tous. D'autres rêvent de voir des artisans s'installer au village pour renforcer son attractivité.

Vous souhaitez vous aussi partager vos souhaits pour le village sans attendre le prochain apéro-discussion de quartier ? Écrivez-les à [czamith.perignat@gmail.com](mailto:czamith.perignat@gmail.com)



De plus, des propositions concrètes ont été adressées au conseil municipal : filmer les conseils municipaux pour en faciliter l'accès, distribuer systématiquement un compte rendu des réunions publiques dans les boîtes aux lettres, ou encore proposer un suivi étroit des arbitrages budgétaires choisis par le Conseil municipal de la commune.

Les prochaines dates d'apéros-discussions de quartier sont les suivantes :

5 septembre à 18h : Charreyre-Basse, Route de la Roche Noire, Geraniums

19 septembre à 18h : Le Bourg

## Du nouveau à la boulangerie

Depuis quelques semaines, la boulangerie a rouvert ses portes avec une toute nouvelle équipe aux commandes et un nouveau nom : le Fournil de Pérignat.

C'est une boulangerie-pâtisserie artisanale, ouverte 6 jours sur 7 (fermeture le mercredi), où tout est fait maison, du pain aux viennoiseries, en passant par les pâtisseries, les sandwiches et les formules déjeuner. Une offre snacking variée est également proposée.

Le fournil est accompagné par Campailllette, un collectif qui soutient les boulangers dans leur installation et qui fournit aussi les farines via son propre moulin, garantissant une qualité constante et maîtrisée.

Dans cette équipe chaleureuse :

- Xavier s'occupe du pain et participe aussi à la pâtisserie,
- Rémi se consacre à la pâtisserie,
- et Alicia vous accueille avec le sourire à la vente.

Tous trois se disent ravis de l'accueil qui leur a été réservé et soulignent la gentillesse de la clientèle.

Vous pouvez les retrouver sur leur page Facebook, où sont régulièrement partagées leurs créations du moment et les informations pratiques.

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 6h- 13h30 / 15h-19h30
- Dimanche : 6h – 13h30
- Fermeture le mercredi



**N'hésitez pas à vous faire connaître si vous désirez communiquer sur votre nouvelle activité dans la commune.**

## Cent ans de sourires

Dimanche 29 juin à 11H00, le maire, accompagné des élus du CCAS recevait Marinette Chatrousse et sa famille dans la salle des mariages de la mairie. En effet, cette dernière avait été ouverte exceptionnellement pour l'occasion, avant l'inauguration officielle prévue le 4 juillet. La doyenne du village, cent ans depuis le 25 juin dernier, a donc gravi les quelques marches de la mairie au bras de sa fille et seulement aidée de sa canne, laissant l'accès PMR (personnes à mobilité réduite) « à ceux qui en ont besoin ». Avec cinq enfants, sept petits-enfants et treize arrière-petits-enfants, cette alerte centenaire a traversé une série de bouleversements sociétaux que peu de générations à venir auront l'occasion de vivre. Du cheval que conduisait son père au GPS dont se sert sa petite fille, le maire a rappelé quelques-uns de ces bouleversements en insistant sur la pénibilité du quotidien qu'ont connue les femmes de la génération de Marinette, notamment dans les tâches ménagères. « J'ai été la dernière à utiliser la fontaine pour laver mon linge. C'était dans les années 60 » revendique Marinette qui a vu l'arrivée de la machine à laver sans nostalgie aucune. Pas plus qu'elle ne s'est jamais plainte de ses conditions de vie, celles d'hier comme d'aujourd'hui ; préférant prendre des nouvelles des autres plutôt que d'évoquer ces soucis personnels. Un trait de caractère qu'apprécie ses voisins mais aussi sa famille dont les membres sont nombreux à la visiter régulièrement. « C'est une chance que j'ai de les avoir autour de moi, particulièrement mon fils Roger et mon gendre Patrick, qui m'aident pour faire mon jardin car je ne peux pas tout faire » s'excuse presque Marinette. C'est au titre de cette bonhomie enviable que le maire lui a remis la médaille de la commune en espérant que ce trait de caractère soit contagieux, comme le sourire qui fait souvent plisser de plaisir les yeux bleus de Marinette et lui fait regarder la vie qui vient avec une gourmande sérénité.



## Comptes 2024

● **Le budget de fonctionnement** comprend les dépenses nécessaires à la vie de la commune pour assurer les services rendus à la population et entretenir les équipements et les espaces publics (Le principal poste est celui du personnel qui représente environ 50% du budget).

● **Le budget d'investissement** permet de financer les projets communaux. En dépenses figurent principalement le remboursement du capital des emprunts (les intérêts sont au fonctionnement), et les opérations décidées au sein des commissions. En recette se trouvent l'excédent de fonctionnement, les subventions et les éventuels nouveaux emprunts.

L'excédent de fonctionnement doit couvrir le capital des emprunts à rembourser, qui se trouve dans la section dépenses du budget d'investissement. Le solde constitue l'autofinancement, lequel, avec les subventions obtenues et les éventuels emprunts, permet de couvrir le reste à charge pour la commune.

Budget de fonctionnement 2024	
Dépenses 2024	- 1 501 831,55 €
Recettes 2024	1 775 341,54 €
<b>Résultat 2024</b>	<b>273 509,99 €</b>
Report 2023	740 263,32 €
<b>Résultat cumulé 2024</b>	<b>1 013 773,31 €</b>

Budget d'investissement 2024	
Dépenses 2024	- 1 638 431,12 €
Recettes 2024	1 535 533,99 €
<b>Résultat 2024</b>	<b>- 102 897,13 €</b>
Report 2023	- 378 368,86 €
<b>Résultat de clôture 2024</b>	<b>- 481 265,99 €</b>
Reste à réaliser 2023 (dépenses)	- 1 272 999,67 €
Reste à réaliser 2023 (recettes)	1 322 209,11 €
<b>Résultat cumulé 2024</b>	<b>- 432 056,65 €</b>

**L'excédent de fonctionnement 2024 (1 013 773,31 €) couvre le déficit d'investissement (- 432 056,65 €) et permet de constituer une réserve de 581 700 € pour le budget prévisionnel 2025.**

### Taxes communales 2025 :

#### Les taux restent inchangés :

- Taxe foncière (bâti) : 49.6 %
- Taxe foncière (non bâti) : 145.65 %
- Taxe d'habitation (maison secondaire) : 16.17 %

### Tarifs communaux 2025

#### ● LOCATION SALLE POLYVALENTE

- Pérignatois : 230,00 €
- Extérieurs : 550,00 €

#### ● LOCATION TABLES ET CHAISES

- jusqu'à 50 chaises et 10 tables : 21,00 €
- au-delà de 50 chaises : 0,50 € l'unité
- au-delà de 10 tables : 2,00 € l'unité

#### ● TAXE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

- Droit stationnement véhicule promotion commerciale : 80,00 €
- Emplacement de taxi : 285,00 €
- Droit de place foires/marchés : 0,20 € / m<sup>2</sup>

#### ● CIMETIERE

- Concession trentenaire : 68,00 € / m<sup>2</sup>
- Cavarne : - Emplacement 15 ans : 590,00 €  
- Emplacement 30 ans : 670,00 €
- Colombarium : - Case 15 ans : 285,00 €  
- Case 30 ans : 570,00 €
- Plaque jardin du Souvenir : 155,00 €

#### ● ALIMENTATION (par personne)

- Petit Déjeuner : 4,00 €
- Prestation festivité (amuse-bouche) : 4,50 €
- Repas :
  - > visiteur : 12,00 €
  - > agent communal / CCAS / MARPA / SEAT : 4,00 €
  - > personnel extérieur : 6,00 €

## Subventions aux associations

Plusieurs types de subventions sont proposées :

#### ● Subvention de fonctionnement :

Afin de permettre aux associations d'avoir un socle de fonctionnement, la commune subventionne chaque association en fonction de son nombre d'adhésions, de façon dégressive sur la base de 4€ par adhésion payante

#### ● Subvention d'activité :

Afin d'inciter la pratique d'activité, la commune subventionne chaque association proposant une activité spécifique régulière, qu'elle soit sportive ou culturelle, en favorisant 4 fois plus les enfants que les adultes, et 2 fois plus les pérignatois que les extérieurs, de façon dégressive.

#### ● subvention d'encadrement :

La commune alloue une enveloppe de 1000€, ventilée au prorata du coût d'encadrement pour les associations finançant un encadrement des enfants.

#### ● subvention d'animation :

Une enveloppe de 1500€ est allouée aux animations gratuites proposées par les associations, à hauteur de 50% sur des dépenses spécifiques, plafonnées à 600€.

#### ● subvention d'investissement :

Une enveloppe de 1500€ est allouée aux investissements faits par les associations, à hauteur de 50% sur des dépenses spécifiques, plafonnées à 600€.

## Budget prévisionnel 2025

● **Budget de fonctionnement 2025** : Le budget de fonctionnement s'équilibre à 2 172 183,00 €

DEPENSES de fonctionnement	Budget 2025	OBSERVATIONS
Charges à caractère général	523 600,00	Comprend notamment : Eau & assainissement, Electricité, Gaz, Alimentation (centre de Loisirs), fourniture et équipements, contrats de prestation (ménage, repas, maintenance...), travaux divers, activité centre de loisirs et école, etc...
Charges de personnel	854 090,00	Comprend notamment : salaires, cotisations, médecine du travail...
Virement à la section d'investissement	505 057,53	Permet de financer la section investissement
Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 471,72	Comprends notamment : dotation d'amortissements
Autres charges de gestion courante	211 863,75	Cotisations au Service d'Incendie et organismes (SIVOS, SMTC, SIVOM, SIEG, AMF, API, APA, AICRI), subventions aux associations, impôts, indemnités des élus
Charges financières	55 700,00	Intérêts des emprunts et autres charges
Charges exceptionnelles et autres	1 000,00	Titres annulés et provisions
<b>TOTAL</b>	<b>2 172 183,00</b>	
RECETTES de fonctionnement	Budget 2025	OBSERVATIONS
Excédents antérieurs reportés	581 700,00	Montant issu d'une partie du résultat de fonctionnement 2023
Atténuations de charges	20 000,00	Remboursement de rémunération de personnel (CPAM, Vivinter)
Produits des services des domaines et ventes diverses	236 900,00	Comprend notamment : loyers divers, redevances des services périscolaires, remboursement emprunt MARPA, refacturations diverses
Impôts et taxes	966 780,00	Comprend notamment : taxes locales, compensation intercommunales, fond de péréquation, taxes sur ventes immobilières
Dotations participations	349 793,00	Comprend notamment : dotation forfaitaire, DGF, dotation nationale de péréquation, participation St Bonnet, subventions (CAF, PSO, CEJ)
Autres produits de gestion courante	16 000,00	Revenus de locations & Logidôme
Produits financiers	10,00	
Produits exceptionnels	1000,00	
<b>TOTAL</b>	<b>2 172 183,00</b>	

● **Budget d'investissement 2025** : Le budget prévisionnel d'investissement s'équilibre à 3 674 014,55 €

DEPENSES d'investissement	Budget 2025
Mairie et bâtiments communaux	40 000,00
Eclairage public (budget + reste à réaliser 2024)	95 000,00
Matériel technique	10 000,00
Ilot de la Tiolle	28 320,00
PADEL (reste à réaliser 2024)	100 000,00
Réseau informatique et téléphonie	2 000,00
Achat terrain	6 000,00
Aménagement école	21 000,00
Diagnostic eaux pluviales (reste à réaliser 2024)	17 004,00
Création d'espaces culturels (rénovation Mairie)	120 000,00
Création d'espaces culturels (reste à réaliser 2024)	1 087 759,67
Aménagements espaces publics	24 345,17
Matériel cantine	10 000,00
Voirie	25 000,00
Chemin de la Garde (budget + reste à réaliser 2024)	493 460,00
Aménagement parcelle sous le Torre (r-à-r 2024)	55 776,00
Aménagement parcelle sous le Torre (budget)	45 000,00
Acquisition divers matériel (défibrillateur)	2 000,00
Opérations non individualisées	28 709,94
Opérations financières (Solde de la section d'investissement 2024, emprunts, travaux en régie...)	803 801,28
<b>TOTAL Budget 2025</b>	<b>1 762 176,39</b>
<b>TOTAL Reste à réaliser 2024</b>	<b>1 272 999,67</b>

RECETTES d'investissement	Budget 2025
ZPH1: ilot de la Tiolle (subvention Etat)	14 600
Padel (subventions, reste à réaliser 2024)	92 000
Création d'espace culturel (subvention reste à réaliser 2024 : Fonds vert, Région, Département, LEADER, DETR, Billom Co.)	1 198 516,73
Chemin de la Garde (Fonds Vert, DETR, Région, LEADER)	180 279,10
Aménagement Avenue de l'Allier (subvention reste à réaliser 2023)	7 500,00
Etude travaux église (subvention reste à réaliser 2025)	31 692,38
Opérations non-individualisées (EPF)	117 985,29
Opérations financières (dont : produits de cessions, récupération d'acompte, Fond de compensation TVA, excédents de fonctionnement capitalisés...)	1 392 602,56
<b>TOTAL Budget 2025</b>	<b>1 712 966,95</b>
<b>TOTAL Reste à réaliser 2024</b>	<b>1 322 209,11</b>

- Comparé à 2024, le budget de fonctionnement voit ses postes de charges augmenter avec l'inflation sauf sur le volet énergie qui, après une très forte hausse en 2024, connaît une stagnation, comme sur celui de l'alimentation.
- Comme en 2024, le budget est impacté en investissement par la fin de la restauration de la mairie. L'ensemble des subventions demandées ont été obtenues, représentant ainsi un taux de 80% : 1 476 816 € HT de subventions sur 1 858 920 € HT d'investissement. Il l'est également par le dossier du Chemin de la Garde qui a nécessité de nombreux échanges avec les financeurs potentiels et dont les travaux doivent commencer à l'automne.

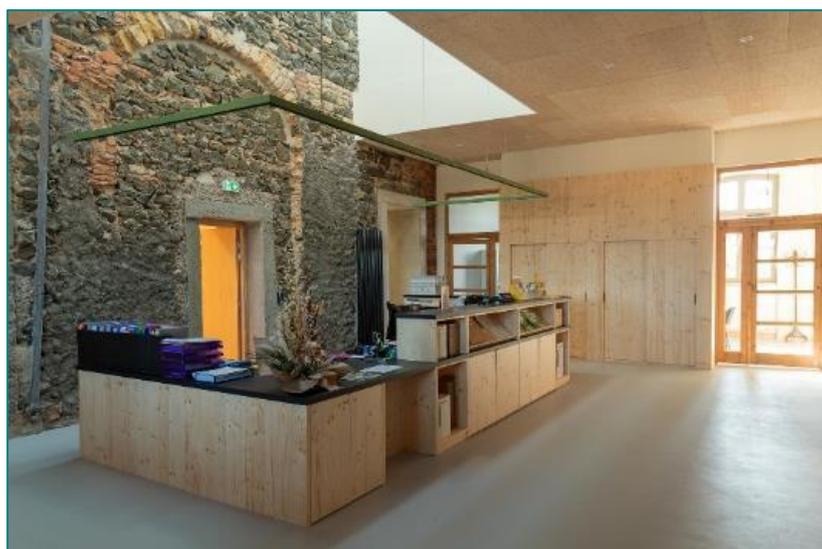
## Une nouvelle page pour la vie du bâtiment de la mairie

*Entièrement réhabilité par l'agence Boris Bouchet, le bâtiment de la mairie, place Onslow, s'ouvre à de nouveaux usages. Lumineux, fonctionnel, et alliant patrimoine et modernité, il accueille à nouveau les services municipaux et certaines activités associatives au R+1. Le rez-de-chaussée devient un lieu de diffusion culturelle, permettant d'organiser des expositions, des projections ou des rencontres artistiques. Quant à l'étage R+2, il est nouvellement dédié à la création artistique : salle de danse et de théâtre, laboratoire photo, studio de musique... Ces espaces, baignés de lumière naturelle, offrent un cadre de travail remarquable avec vue sur la chaîne des Puys.*

Les pierres des murs ont été découvertes pour monter les traces de l'histoire du bâtiment. Elles ont été sablées, nettoyées puis fixées avec un enduit transparent. Le mur nord-est de la salle des mariages a été ouvert pour agrandir l'espace. Un bar équipé permet d'accueillir le public lors de réunions ou de manifestations. Les plafonds sont recouverts de paille compressée, matériau naturel et isolant phonique. Un parquet en chêne, issu de forêt locale (moins de 50 km), recouvre l'intégralité des planchers du RDC. Deux projecteurs, deux écrans rétractables ainsi qu'une régie son et des hauts parleurs ont été installés. Les décorations de la salle Onslow, datant du début du 20<sup>ème</sup>, ont été restaurées.



Au R+1, une vaste banque d'accueil reçoit le public pour les services municipaux et ceux de La Poste. A l'ouest, une cloison en verre a remplacé l'ancienne et permet à la lumière naturelle d'éclairer l'ensemble des espaces. Les bureaux des agents ont été positionnés à l'est pour mieux supporter les canicules estivales. Au R+2, trois grandes ouvertures à l'ouest, au nord et à l'est, s'ouvrent sur le grand paysage, notamment sur la chaîne des puys et le Puy de Dôme. De vastes salles permettront la pratique d'activités associatives et culturelles. Trois salles ont été spécialement insonorisées pour l'école de musique intercommunale et les interventions de musiciens lors des résidences d'artistes.



Un ascenseur dimensionné permet l'accès aux étages aux personnes à mobilité réduite y compris avec une poussette.

## Raccordement en mobilité douce pour la nouvelle mairie

L'équipe d'Abeille Informatique a raccordé en fibre optique la nouvelle mairie via le Réseau d'Initiative Publique ATHD (Auvergne Très Haut Débit) ; Interconnexion en « circuit court » grâce au GIX (Global Internet eXchange) Auvernix, qui relie directement les acteurs numériques locaux.

### **Intervention réalisée en vélo + remorque !**

La remorque d'intervention fibre embarque tout le nécessaire : cônes de signalisation, échelle télescopique, aiguille, soudeuse fibre, réflectomètre, perforateur, touret de 300 m, dévidoir, PTO, et petit outillage.

Pour un Internet et un numérique écoresponsable !



## Inauguration de la Mairie et des espaces culturels

De nombreuses personnalités avaient répondu notre invitation : M. Vicat, secrétaire général de la préfecture, Delphine Lingmann, députée, Elisabeth Brussat et Brice Hortefeux, conseillers régionaux, Jocelyne Glace Le Gars, conseillère départementale, Dominique Adenot, Président du Grand Clermont, Gérard Guillaume, Président de Billom Communauté ainsi que de très nombreux maires et élus de Billom Communauté. On pouvait noter également la présence de François Rage, Maire de Cournon, 1er vice-président de Clermont Auvergne Métropole et Président du SMTC, syndicat de transports en commun auquel la commune adhère.



> Le maire explique le fonctionnement de la verrière, équipé de rideaux commandés à distance et dont l'ouverture et la fermeture des fenêtres sont assistées automatiquement par une station météo programmable qui permet notamment le rafraîchissement lorsque les températures nocturnes sont en baisse.



> Au R+2, trois grandes ouvertures s'ouvrent sur le grand paysage, notamment sur la chaîne des puys et le Puy de Dôme

## Avancement des travaux

>> Le point avec Bernard Léon, Premier Adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme

► Dans la rubrique des « poils à gratter », je suis navré, comme la majorité d'entre vous, de devoir insérer la durée des travaux de l'enfouissement des lignes à Haute Tension...

Les fouilles, refermées provisoirement, se creusent et libèrent leurs matériaux qui envahissent la chaussée, ce n'est pas nous décharger de nos responsabilités mais il y a deux volets dans ce programme :

- ENEDIS se propose d'enfouir les lignes HTA sur le bourg, c'est une excellente nouvelle et nous acceptons illico.
- La Commune en profite pour enfouir tous les réseaux aériens (basse tension, fibre, téléphone et éclairage public avec le remplacement des candélabres). C'est aussi l'occasion pour vérifier ou remplacer les réseaux d'eau potable, des eaux usées ou pluviales d'après le schéma directeur d'assainissement effectué en 2023/2024 avec la participation des syndicats respectifs : SIAREC et SEMERAP.

Pour ce qui concernent les travaux nous incombant, ceux-ci sont terminés, mais pour les travaux relevant d'ENEDIS, si les enfouissements sont menés à terme, la pose des armoires, le déplacement du nouveau transformateur de la Plagnol, les boîtes de jonction restent à faire. La principale cause du retard étant due au fait qu'une grande partie du matériel nécessaire est fabriquée en Ukraine, toutes les entreprises européennes d'électricité sont touchées.

ENEDIS, que nous avons constamment mise sous pression, est consciente de ces retards et nous communique le calendrier des travaux jusqu'à leur terme (tableau à prendre avec un peu de recul, car cette entreprise est très liée aux événements climatiques exceptionnels...)

Reprise des travaux, en septembre :

- Réalisation et finition Boite HTA (au fonçage réalisé sur la RD1 route de Mezel + confection des derniers accessoires électriques) et gestion administrative
- Raccordement de la partie Charreyre (nouvelle armoire sur le giratoire de la RD1) - Lotissement Les Hauts d'Allier : **lundi 6 et mardi 7 octobre**
- Raccordement partie Armoire Rue de la Résistance et du 8 Mai + Rue du 11 Novembre - Sortie de Pérignat sur le CD212 : **mercredi 8 et jeudi 9 octobre**
- Raccordement partie Rue de la Charreyre Basse (2 portées aériennes enfouies) : **lundi 13 octobre**
- Secteur de La Plagnol :
  - Réception du nouveau poste de transformation HTA/BTA + reprise des travaux en conséquence (raccordements / déroulage / reprise des abords)

- Raccordements à venir **les 18 et 19 novembre**  
Est compris dans ces raccordements la mise sous tension des nouveaux réseaux HTA souterrains.

Il faudra traiter par la suite (**Hiver 2025-2026**) la partie déposée des lignes et supports HTA, après l'obtention et la validation des différentes procédures de bascules.

Il nous faudra donc patienter quelque mois avant d'en voir la fin...mais, pour autant, serait-il raisonnable de procéder à l'enrobage de la chaussée tant que tout ne sera pas terminé ? Nous sommes bien conscients de la gêne procurée et nous l'assumons : c'est une question de bon sens et d'économie.

► Pour ce qui concerne les travaux d'entretien courant cette année, nous avons essayé, et je pense réussi, à tenir le village propre et régulièrement tondu, pour cela nous avons fait appel à l'entreprise Dubreuil installée à Pérignat, aux plaines, en face de la « boîte à nœufs », qui nous a apporté son aide pour des travaux ponctuels.

► Dans le domaine de la circulation et du stationnement, grâce à une entente avec la gérante du « Bar-Tabac », nous nous sommes entendus pour remettre en état, à disposition de tous, le « parking de la Boule » proche des commerces.

► Nous avons installé, aidés par le conseil départemental, deux radars pédagogiques permanents en centre bourg pour inciter les automobilistes traversant la commune à réduire leur vitesse dans sa partie la plus délicate et nous devons reconnaître que l'impact est loin d'être négligeable, même si nous n'arriverons jamais à persuader quelques inconscients !

► Nous avons traité les « nids de poule » les plus dangereux, nous reprendrons une campagne en automne si nécessaire.

► Beaucoup d'automobilistes utilisent la rue de la Charreyre Basse et le petit chemin de terre qui la prolonge pour sortir sur la route de Mirefleurs. Ce chemin n'est pas communal, il appartient au SEAT (Ecopôle) et celui-ci nous a demandé de créer des ralentisseurs conséquents pour éviter la poussière provoquée par des véhicules qui roulent trop vite, les habitations et le bureau de l'Ecopôle qui sont riverains en souffrent beaucoup : soyons solidaires, nous passons chez eux...

► Pour en terminer sur le chapitre travaux, nous avons eu beaucoup de vols de câbles en cuivre sur notre éclairage public et celui des terrains de sport, qui ont généré quelques petites perturbations... si vous apercevez un rodeur autour d'un candélabre qui semble repérer les lieux n'hésitez pas à nous prévenir rapidement !

## Fissures sur le bâtiment de l'école

Fin 2022 nous avons constaté des premières fissures sur le bâtiment nord de notre école. Au regard de la taille de ces dernières, de leur positionnement et de leur évolution, la sécheresse et le phénomène de gonflement retrait des argiles nous ont paru être à l'origine de ces désordres. Nous avons donc fait une déclaration à notre assurance. A commencé alors une série d'épisodes assez particuliers ou expertises et contreexpertises se sont succédées, accompagnée d'une inertie administrative de nos interlocuteurs qui nous a conduit à devoir prendre des positions assez radicales, telle que la saisine du tribunal pour faire avancer ce dossier qui dure depuis trop longtemps. Le dernier rebondissement en date nous laisse

espérer un règlement de ce dernier puisqu'une étude de sol indique dans ses conclusions la présence de couche argileuse et de marne dans le sous-sol. Celles-ci peuvent expliquer les phénomènes de gonflement retrait, lesquels auraient entrainé fissures sur le bâtiment. Un élément important en notre faveur et que nous avons mis en avant pour clore enfin ce dossier. Si ses conclusions sont retenues et aboutissent à une prise en charge par l'assurance, l'estimation des travaux autant sur partie financière que sur la partie délais nous permettra de prendre les dispositions pour combiner maintien de l'école et engagement de leur réalisation.

## Aménagement du parking de la Boule



Comme nous l'avions évoqué dans une édition précédente, le parking du « Bar tabac » a fait l'objet d'une convention entre la gérante madame Dégagé-Phalancher et la commune pour un partage de son utilisation entre les clients de ce dernier et les autres usages. Il avait également été décidé la mise place d'une signalétique pour bien délimiter les espaces et leur utilisation possible. Celle-ci a été mise en place par nos services techniques. Elle permet une utilisation plus rationnelle et efficace, notamment pour l'accès aux commerces et aux services médicaux du centre bourg. Merci à tous les clients et usagers de bien respecter cette signalétique et merci encore à madame Dégagé-Phalancher pour sa contribution constructive au fonctionnement de ce secteur très fréquenté de la commune.

## Ecopôle : dos d'âne ou de chameau...

*Sur le chemin qui longe la parcelle de l'Ecopôle au lieu-dit Champmot et qui rejoint la RD1, nous avons mis deux panneaux rappelant la limite de vitesse en place sur l'ensemble de la commune soit 30km/h.*

En effet, de trop nombreux automobilistes atteignaient des vitesses inacceptables sur ce tronçon fréquentés par un nombre important de visiteurs de l'Ecopôle mais aussi habités par le gardien et sa famille ainsi que par les salariés et les stagiaires du site qui y ont désormais leurs bureaux. De plus, outre les problèmes de sécurité, les poussières soulevées, particulièrement lors des épisodes caniculaires comme ceux que nous vivons actuellement, nuisaient aux installations, aux aménagements et aux

usagers du site.

Hélas, trop d'automobilistes ne respectant pas cette limitation, nous avons dû installer un dispositif plus contraignant pour mettre fin à ces regrettables incivilités. Ainsi des rigoles ont été positionnées à plusieurs endroits et une signalétique a été mise place. Comme nous l'ont signalé quelques Pérignatois, il faut désormais rouler quasiment au pas pour éviter de faire toucher son bas de caisse. Une précaution accessible à tous et qui n'est pas insurmontable au regard des avantages apportés en termes d'apaisement, de sécurisation du site et plus largement de respect pour l'ensemble des usagers du site de l'Ecopôle.

## Projet d'étude - cour de l'école et rue de l'Ancien Port

À la rentrée de septembre, une étude sera lancée pour repenser l'aménagement de la cour de l'école. L'objectif : créer une cour plus fraîche, plus accueillante et plus polyvalente.

Le cabinet Fabriques, en charge de l'étude, propose une approche innovante : désimperméabiliser les sols, mieux gérer l'eau de pluie, éviter les îlots de chaleur, mais aussi penser la cour comme un espace d'apprentissage, d'expérimentation, de détente - et pourquoi pas d'ouverture au public en dehors du temps scolaire.

Dès septembre, une démarche de co-construction sera engagée avec les élèves, les enseignants, les agents, les élus et les services techniques. Cette concertation régulière permettra de créer un espace pensé pour durer, adapté aux usages quotidiens et aux besoins des enfants, en prenant en compte les enjeux climatiques.

Une continuité avec l'aménagement de la rue de l'Ancien Port fait aussi partie du projet afin de prendre en compte le parcours des écoliers et écolières dans le village.

## Chemin de la garde

Le projet d'aménagement du chemin de la Garde suit son cours. Toutes les demandes de subventions identifiées ont été déposées : auprès du Fonds Vert, de la DETR, de

la Région, de l'Agence de l'eau, et une demande complémentaire sera adressée au FEADER en temps voulu. Les travaux devraient démarrer en automne.

## Lotissement communal

Les travaux d'aménagement des parcelles communales situées à côté du Foyer occupationnel, touche à leur fin.

C'est l'entreprise Portal qui les a réalisés et ils ont été suivis par le cabinet Géoval et les élus en charge du dossier, Bernard Léon, premier adjoint en charge des travaux et Virgil Da Silva, conseiller municipal et Président du

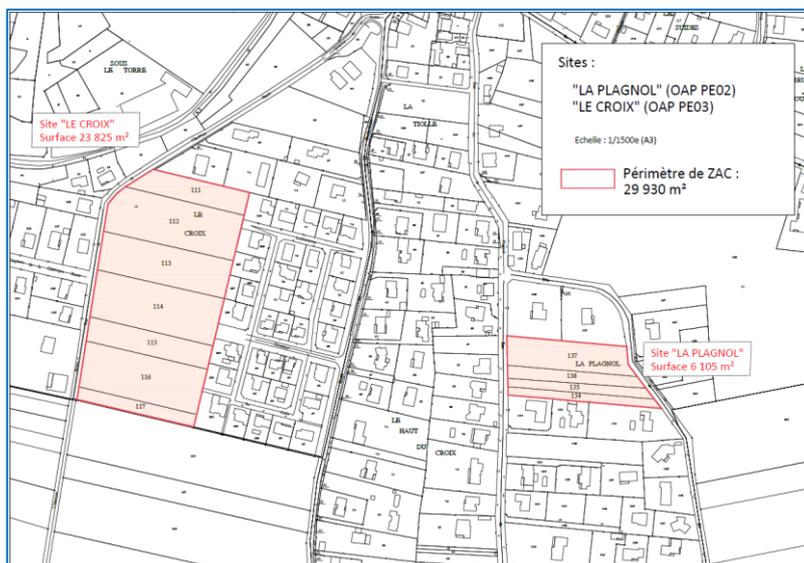
SIVOM. Un terrain a fait l'objet d'un compromis de vente, un autre est en cours de signature. Il reste un lot commercialisé au prix de 72000€ TTC.

Pour toutes demandes de renseignements, s'adresser au secrétariat de mairie au 04.73.69.52.54.

## Point d'avancement sur la ZAC multisites

Le projet de ZAC suit son cours au rythme qui avait été indiqué par le concessionnaire, conception urbaine associé à Auvergne Habitat. Ainsi, le dossier de réalisation a franchi toutes les étapes administratives. Il a été validé au conseil municipal du 12 Décembre 2024. La première tranche qui se situe à l'ouest du domaine du Croix est composée de deux phases. Les terrains de la première, située au sud de l'aménagement, sont tous en cours d'acquisition et les travaux de VRD devraient commencer à l'automne prochain. La pré-commercialisation des lots a commencé lors du salon de l'habitat d'avril dernier.

Pour tous renseignements à ce sujet, contacter « conceptions urbaine » au 04.73.62.24.66.



## Journée de la mobilité à Pérignat



La journée de la mobilité s'est tenue le 13 juin dernier, avec une mobilisation importante de partenaires : SMTC, SMTUT, Région, Département, ainsi que plusieurs acteurs associatifs et institutionnels. La matinée s'est déroulée sous forme d'atelier de travail, réunissant ces partenaires pour réfléchir aux alternatives à l'usage individuel de la voiture (autosolisme) sur le territoire. Ces échanges ont permis d'esquisser une feuille de route commune, au service notamment de Billom Communauté, pour accompagner la transition vers des mobilités plus durables.

L'après-midi, la manifestation s'est poursuivie sur le parking public de la Boule, avec des stands d'information et de sensibilisation ouverts au public tenus par les différents partenaires : SMTC, ONAPS, Plateforme mobilité... Ce temps a permis de faire connaître la diversité des solutions existantes : transport en commun, vélo, covoiturage, autostop... De plus, un atelier d'essai de vélos animé par l'association Obrador a permis aux curieux et notamment aux enfants de tester différents modèles. Une démonstration du programme Savoir Rouler à Vélo a

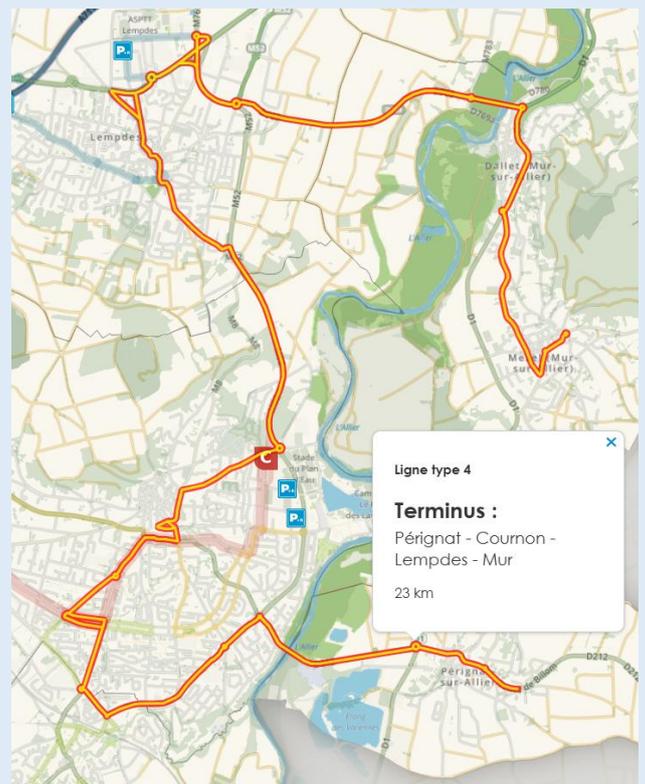
également eu lieu, dans le cadre de la formation des élèves de CM2, avec le soutien d'un animateur spécialisé qui a accompagné les enfants dans l'apprentissage des règles de sécurité à vélo.

Cette journée a aussi été marquée par l'inauguration du panneau Haltostop, nouvel équipement installé pour faciliter la pratique de l'autostop sécurisé sur le territoire. Enfin, un jeu de piste intercommunal a été organisé à travers les 25 communes de Billom Communauté, avec une trentaine d'inscrits et une quinzaine de participants très impliqués. Ce jeu, pensé comme une petite aventure, a permis de découvrir de nouvelles communes, d'explorer des moyens de transport alternatifs et de renforcer le lien au territoire. Les participants ont été récompensés par des lots.



## Fin du chantier Inspire : un souffle nouveau sur les transports en commun

Comme nous l'avons déjà indiqué, la fin des travaux d'aménagement des nouvelles lignes de bus desservant le périmètre du SMTC est se confirme pour l'automne. Nous allons disposer de quatre arrêts : 2 existants (Epouvantail, Rond-point de Saint-Bonnet) et 2 nouveaux sur la Route de Billom. Deux aménagements spécifiques seront réalisés en début d'automne pour les deux nouveaux arrêts : Val d'azur et pentes de la Garde et ce sera la ligne P 38 qui desservira Pérignat avec 29 trajets journaliers pour rejoindre la ligne C à Cournon, laquelle sera cadencée avec un bus toutes les 6 à 9 mn en direction de Clermont centre. Les travaux de voirie seront terminés début septembre, à la suite de quoi des essais à vide permettront de tester la fonctionnalité du réseau, lequel doit être ouvert au public vers la mi-décembre. En parallèle de ce chantier, nous sommes en contact régulier avec le SMTC pour poursuivre la réflexion sur la mise en place de parkings relais aux entrées est et ouest de la commune afin de réduire le trafic automobile de transit.



## Du côté de Billom Communauté...

### ● Besoin d'être accompagné pour votre projet habitat :

Pour toutes vos questions sur la rénovation énergétique de votre habitat, l'autonomie, les aides possibles, un seul numéro : 04 73 42 30 72. Le service public RENOV'ACTIONS63 (financé par le Conseil départemental, les intercommunalités et l'ANAH) après avoir pris connaissance de vos besoins et questions :

- Etape 1 : vous transmet des informations relatives à votre demande et vérifie l'éligibilité de votre projet selon les aides existantes, la cohérence des travaux et les devis proposés par les entreprises.

- Etape 2 : vous oriente ensuite vers le dispositif adapté à votre projet et à vos revenus, à savoir soit Maprimerénov' ou l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) portée par Billom Communauté en partenariat avec l'ANAH.

Dans ce deuxième cas, SOLIHA a été choisie par les élus communautaires pour accompagner gratuitement les propriétaires occupants (sous conditions de ressources et selon éligibilité des travaux) et les propriétaires bailleurs

**Consulter le site de Billom Communauté pour plus de précisions et les calendriers des permanences de Soliha et de l'ADIL : [www.billomcommunaute.fr/vie-pratique/habitat/](http://www.billomcommunaute.fr/vie-pratique/habitat/)**

dans leurs projets de travaux pour de la rénovation énergétique, de l'adaptation au handicap et/ou à l'autonomie, des travaux lourds sur de l'habitat insalubre ou encore la remise sur le marché de logements vacants.

Mise en garde : avant tout engagement de votre part, vérifiez que vous bénéficiez bien du maximum d'aides auquel vous pouvez prétendre, seul RENOV'ACTIONS63 peut le faire. Attention aux démarches frauduleuses.

### ● Permanences ADIL

L'agence départementale d'information sur le logement organise des permanences juridiques sur le territoire pour répondre à toutes vos questions en matière d'habitat. Il s'agit d'un service gratuit qui dispense des conseils juridiques, financiers et fiscaux neutres, objectifs et personnalisés relatifs : aux rapports locatifs, l'accession à la propriété, l'amélioration de l'habitat, la fiscalité, la copropriété, l'urbanisme, le voisinage ou encore la qualité de l'habitat.

Les permanences ont lieu tous les 4<sup>èmes</sup> jeudis du mois de 9 h 00 à 12 h 00 à Billom (maison des solidarités).

### ● Une programmation estivale pour tous avec le PAH

Billom Communauté porte le label **Pays d'art et d'histoire** depuis 2010. Ce label est attribué par le ministère de la Culture aux communes et communautés de communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. Si la médiation est une des actions principales du label, il a aussi pour mission la recherche pour une meilleure connaissance du territoire, la sauvegarde et la conservation du patrimoine. A ce titre, chaque année le service patrimoine de Billom Communauté organise une programmation riche et variée pour tous. La saison estivale est une bonne occasion pour participer un ou plusieurs rendez-vous proposés par le service.

Dès la mi-juillet et jusqu'à fin août, retrouvez tous nos rendez-vous autour du patrimoine bâti, naturel, mais aussi les ateliers à faire en famille, les rando patrimoine et les visites à la tombée la nuit.

Chaque semaine, vous pouvez choisir entre des visites guidées pour explorer un site, un bourg ou un monument du territoire comme l'ancien collège des Jésuites, Billom la médiévale, l'église romane de Glaine-Montaigut ou le

prieuré casadéen de Saint-Dier, la petite cité de caractère de Chauriat ou encore le bourg de Saint-Julien-de-Coppel. Vous préférez partir à la découverte d'un site naturel ? Suivez un guide-conférencier et un animateur nature qui vous dévoilent les secrets de la vallée du Madet, les plantes qui jalonnent les sentiers du côté de Saint-Jeandes-Ollières. En famille ? Réservez une course d'orientation du patrimoine à Chauriat, Billom ou Saint-Dier ou participez à un atelier art et nature en réalisant un cyano-type ou une création artistique. Le Pays d'art et d'histoire propose aussi des balades en nocturne à la rencontre des chauves-souris.

La programmation se poursuit à l'automne, avec les Journées Européennes du patrimoine et des visites « magie du patrimoine », en collaboration avec un magicien.

Vous pouvez retrouver le détail de la programmation sur le site internet de Billom Communauté, ou au bureau d'information touristique de Billom - Rue Carnot, Billom - 04 73 68 39 85.

Attention, toutes les animations sont sur réservation au bureau d'information touristique de Billom ou en ligne sur le site vacances-livradois-forez.fr

## Du côté de Billom Communauté...

### ● Ecole de musique intercommunale : Des nouveautés pour la rentrée 2025-2026



L'école de musique est ouverte à tous (dans la limite des places disponibles). Vous avez la possibilité d'apprendre un instrument parmi les 13 enseignés : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, cor d'harmonie, accordéon, violon, piano, guitare et guitare basse, percussions (batterie, xylophone ...). Rejoignez aussi des groupes musicaux dans différents styles (jazz, rock, classique, musiques de films...).

#### **Focus sur 3 pratiques :**

- L'éveil musical réservé aux plus jeunes (de 4 à 6 ans) avec des séances collectives de découvertes et de créativité proposées à Vertaizon (mardi à 17h30), à Mur-sur-allier (Mezel) le mercredi à 17h30 et à Billom le mercredi matin (en partenariat avec l'école de danse de Billom à l'école de la Croze).
- La musique assistée par ordinateur (MAO) sera aussi à nouveau proposée dans un accompagnement personnalisé le samedi matin à Billom / pratique de musique grâce à l'ordinateur.
- Le Brass : formule atypique qui permet aux adultes pratiquant déjà un instrument à vent (ou bien vrai débutants !) de jouer en ensemble avec des partitions spécialement écrites par le professeur (lundi soir à 20h à Billom).

**Les cours de l'école de musique (accordéon, batterie, piano, guitare, flûte traversière) auront lieu dans de nouveaux locaux situés au 2<sup>ème</sup> étage de la mairie de Pérignat.**

**Les permanences de renseignements et d'inscriptions se dérouleront du 02 au 06 septembre à :**

- Pérignat (mairie) : mardi 02 septembre de 18h15 à 19h15
- Vertaizon (sous la salle des fêtes) : mercredi 03 septembre de 17h15 à 19h15
- Billom (rue A.Dischamps) : jeudi 04 et vendredi 05 septembre (portes ouvertes) de 17h15 à 19h15 et samedi 06 de 10h à 12h (forum des associations)

**Renseignements : [www.billomcommunaute.fr](http://www.billomcommunaute.fr)  
Frédéric Germot (directeur) / 06-72-23-85-89  
[ecoledemusique@billomcommunaute.fr](mailto:ecoledemusique@billomcommunaute.fr)**



### ● Randonnées pédestres

Le nouveau topo-guide « Billom, des monts au val d'Allier » est disponible dans tous les bureaux d'information touristique (dont celui de Billom) au prix de 6 €. Vous y trouverez les fiches de 24 sentiers de petites

randonnées balisés de 45 mn à 4 h (certains agrémentés de pupitres d'interprétation) depuis les bords d'Allier jusqu'aux contreforts du Livradois.

## Matinée de plantations de printemps

Le samedi 12 avril, une nouvelle matinée de plantations a rassemblé des bénévoles dans la bonne humeur pour embellir le village. Grâce à cette mobilisation, la rue du Pré de l'Eau a été fleurie, plusieurs parterres ont été plantés avenue de l'Allier, ainsi qu'un au Domaine du Croix.

Un immense merci à toutes les personnes présentes ! Cette matinée a été particulièrement réussie grâce à la diversité et à l'énergie de notre équipe : enfants, parents, retraités, néo-arrivants et habitants de toujours... une belle équipe intergénérationnelle et très variée, unie par l'envie de jardiner ensemble au service du village.

Nous le rappelons : aucune compétence particulière n'est nécessaire pour participer à ces moments conviviaux.



### Appel à manifestation d'intérêt

L'enthousiasme et la fidélité de certains bénévoles nous amènent aujourd'hui à envisager la création d'une « brigade verte », un petit collectif d'habitants motivés pour prendre soin des espaces végétalisés de façon plus régulière, au-delà des deux matinées annuelles.

Vous pourriez en faire partie ? faites-le nous savoir en envoyant un mail à [czamith.perignat@gmail.com](mailto:czamith.perignat@gmail.com).

Vous connaissez un endroit qui gagnerait à être fleuri, planté ou végétalisé ? Vous pouvez également nous l'écrire.

---

## Entretien des espaces verts

L'organisation des services techniques mise en place progressivement depuis l'hiver 2024 commence à porter ses fruits. Malgré la présence quasi permanente de notre responsable des services techniques, Grégory Roudaire, sur le chantier de la mairie pour le suivi global du chantier mais aussi pour réaliser certains travaux particuliers, nos deux agents, Florian Barbalat et Jérôme Kowalczyk respectent les objectifs que nous leur avons fixés, à savoir

l'entretien réguliers des espaces publics. Malgré une pluviométrie assez régulière sur ce printemps (à la grande différence de ce début d'été), la tonte des espaces verts a été suivie sur l'ensemble de la commune. Au regard des surfaces non négligeables à entretenir, c'est une satisfaction pour les agents, pour les élus et bien sûr pour les habitants dont certains en ont témoigné aux agents, ce qui est toujours encourageant.



## Lutte contre le moustique tigre : un enjeu collectif

À l'occasion des apéros-discussions de quartier, un nouveau temps s'est invité dans la convivialité : une courte formation pratique à la lutte contre le moustique tigre, animée directement dans les jardins de volontaires.

Cette approche de terrain permet à la fois d'informer, de sensibiliser, et d'agir là où cela compte vraiment : chez soi, dans son jardin, sur sa terrasse. Le moustique tigre, petit mais redoutablement efficace, est en effet capable de pondre dans à peine 1 cm d'eau stagnante. Il ne vole pas loin (environ 150 mètres autour de son lieu de naissance), ce qui signifie que chaque habitant et habitante peut avoir un impact direct sur la prolifération de l'espèce dans son quartier.

### Pourquoi faut-il agir ?

Le moustique tigre n'est pas seulement gênant : il pique de jour, est très agressif, et peut transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le virus Zika. Une femelle pond jusqu'à 200 œufs par semaine, et ces œufs peuvent survivre plusieurs semaines en attente d'eau pour éclore. Il suffit donc d'un oubli, et la population explose !

*En supprimant les gîtes larvaires, on agit directement sur la chaîne de reproduction : sans eau, pas de moustiques.*

Les formations ont permis d'examiner concrètement les jardins des habitants volontaires, et de repérer les endroits insoupçonnés où l'eau peut stagner :

### Quelques exemples de mauvaises pratiques :

- Coupelles sous les pots de fleurs (il faut les vider toutes les semaines si vous en avez)
- Arrosoirs non vidés
- Bâches de trampoline retenant l'eau
- Gouttières bouchées
- Jouets ou objets creux laissés dehors
- Pieds de parasols creux
- Briques creuses et trous dans les dalles de terrasse
- Souches d'arbres ou bambous coupés retenant l'eau

### Les bonnes pratiques :

- Vider régulièrement tous les récipients d'eau (maximum une semaine d'eau stagnante)
- Couvrir hermétiquement les récupérateurs d'eau
- Nettoyer les gouttières deux fois par an
- Retourner ou ranger à l'abri jouets et outils après usage
- Remplir les coupelles de sable humide pour les plantes
- Entretenir régulièrement son jardin pour limiter les zones humides

Chaque habitant est la première barrière contre le moustique tigre. En supprimant les eaux stagnantes autour de chez soi, on protège son foyer, ses voisins et voisines, son quartier. C'est un geste citoyen, simple, mais essentiel.

Nous remercions chaleureusement les participants et les hôtes qui ont permis ces formations dans leur jardin. Ce format sera reconduit, car il est à la fois utile, accessible, et fédérateur.

---

## Frelon asiatique : point de situation

*Pour les mois de février et de mars, la plateforme « [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr) » a enregistré 332 signalements correspondant à des nids secondaires de la saison précédente (contre 425 l'année dernière à la même époque) et un premier nid primaire. Pensez à observer autour de vous et rechercher les nids primaires situés très souvent à faible hauteur et à l'abri : le long des avant-toits, dans les dépendances, ou les haies...*

### Recherche de nids primaires :

- **objectif** : Entre avril et juin-début juillet, détecter les nids de fondation, de petites tailles (la fondatrice et quelques ouvrières) et les détruire à moindre coût
- **où les trouver** : A faible hauteur (long des avant-toits, cabanes, haies, parpaings...) protégés des aléas climatiques
- **que faire** :
  - Facile à détruire (en l'absence d'ouvrières ou avec un nombre d'individu limité) par bombe de froid, bombe insecticide, méthode du bocal, chalumeau.
  - A signaler impérativement sur la plateforme dédiée.

### Destruction des nids primaires :

- **par qui ?** Par un Référent Frelon Asiatique (si nid facilement accessible, de petite taille = 1 fondatrice), sinon par un Professionnel !
- **danger ?** Aucun, si fondatrice seule dans le nid de fondation / précautions piqures (gants, voiles...)
- **Quand ?** Le soir aux heures les plus fraîches (21-22h) ou tôt le matin => Dès que la fondatrice est dans le nid !

> **Contenant** (bocal a cornichon ou pot à confiture + couvercle, sac transparent) : enfiler le pot, le déplacer latéralement (le pilier se brise), et refermer aussi vite dès que le nid tombe au fond ; placer le bocal au congélateur pour tuer l'insecte.

> **Bombe insecticide** : « contre les frelons-guêpes » (jet puissant) : à diriger vers l'entrée du nid (base) ; décrocher le nid à l'aide de sac plastique et l'enfermer.

> **Bombe à froid** (-43°C) : introduire la canule dans l'entrée du nid (base) ; décrocher le nid à l'aide d'un sac plastique et l'enfermer.

> **Chalumeau** : attention au risque d'incendie

## Peupliers de Lachat : un arbre qui cache la forêt ?

**Fin 2024 et début 2025, le petit bosquet de Lachat a fait l'objet d'échanges avec une famille de riverains sur le risque que représentait la présence de peupliers d'une certaine hauteur dans ce bois et particulièrement côté est. Cette dernière était inquiète de voir tomber un de ces arbres sur sa propriété. Au-delà des différents épisodes qui ont ponctué ce dossier qui est allé des rencontres de terrain jusqu'au tribunal administratif, lequel a prononcé un accord amiable qui se traduira par l'abattage de certains arbres et l'élagage d'autres, une question de fonds se pose : la place que l'on souhaite donner aux arbres à proximité des maisons et plus globalement le rôle qu'ils jouent dans l'aménagement du village.**

Sur un plan réglementaire, la volonté des élus a toujours été, depuis le PLU de 2005 et relayée dans le PLUI de 2019, de donner une place importante au vivant et notamment au végétal afin que la biodiversité dans sa signification la plus large puisse retrouver un espace trop souvent amputé par un développement peu soucieux de celle-ci.

En effet, force est de constater que nous avons tous cédé à la tentation de préférer les surfaces bétonnées ou goudronnées, les clôtures en dur, lesquelles sont faites une bonne fois pour toutes et nécessitent un entretien très limité. A contrario, les surfaces de pleine terre, le gazon, les haies ou les arbres nous obligent à des interventions régulières : tonte, taille, ramassage des feuilles, élagages des branches... Et viennent s'ajouter à cela les risques engendrés par la chute des branches, voire des arbres.

S'il n'est pas dans notre intention de minimiser ces questions, nous sommes cependant très attachés à respecter cette règle que nous nous sommes fixés dans le PLUI à savoir la préservation du Vivant et de la biodiversité dans son ensemble. En effet, personne ne peut ignorer aujourd'hui l'impact de nos activités humaines sur l'environnement et il ne se passe pas un jour sans que soient annoncés des nouvelles très alarmantes sur sa dégradation : chute des populations de nombreuses espèces animales, particulièrement les insectes et les oiseaux, introduction d'autres due au dérèglement climatique... La liste est hélas très longue.

Cependant, malgré ce constat très préoccupant, loin de nous l'idée de céder à la résignation et au pessimisme. Si nous considérons que nous avons tous une responsabilité individuelle et collective dans cette situation, nous pensons aussi que chacun de nous a la possibilité d'infléchir cette orientation délétère pour amorcer une spirale plus vertueuse et soutenable. L'épisode caniculaire que nous connaissons encore une fois depuis la mi-juin, nous montre à quel point la présence d'arbres et de végétaux contribue à atténuer

les effets de ces chaleurs excessives de moins en moins exceptionnelles. En plus du stockage du carbone qu'ils permettent grâce à la photosynthèse, leur impact sur le cycle de l'eau et sur la préservation de la biodiversité est capital. En résumé, les avantages des arbres, des haies, du végétal sont très nombreux et ne sont plus à démontrer.

Il nous reste à trouver un équilibre entre ces impératifs de préservation du vivant, et nos possibilités, notre vie au quotidien, nos aspirations, nos craintes, notre vie au quotidien.

Côté espace privé, chacun se doit de réfléchir aux efforts qu'il peut faire pour contribuer à cet élan collectif : limitation des surfaces imperméabilisées, place donnée à l'herbe, aux haies, aux arbres, positionnement de ces derniers pour limiter les risques à la fois de chute mais aussi pour les fondations.

Côté espaces publics, nous essayons d'appliquer ces principes avec détermination : plantation de haies et d'arbres le long des chemins agricoles, dans le village, limitation des surfaces imperméables, voire désimperméabilisation lorsque c'est possible, matinée de plantations collectives, sensibilisation des jeunes publics. Nous constatons avec satisfaction l'impact positif de ces actions, notamment sur la place de l'église qui bénéficie désormais d'espaces ombragés et moins chaud avec des bancs.

Concernant le bois de Lachat qui a suscité cet article, nous avons engagé depuis deux ans une démarche d'acquisition de l'ensemble des parcelles pour avoir la maîtrise du foncier et décider du choix des espèces qui remplaceront celles qui devront être abattues, soit parce qu'elles sont arrivées à maturité, soit parce qu'elles présentent un risque ou une gêne pour les riverains. Ainsi, des espèces buissonnantes, moins hautes, telles que les noisetiers ou les bouleaux pourraient être retenues afin de combiner présence végétal apporteuse d'ombre et limitation de la gêne et des risques pour les riverains.



## Du côté de l'Ecopôle du Val d'Allier

### ● Chantier participatif à l'Ecopôle

Dans le cadre d'un financement de la DRAC obtenu par l'association d'architectes Rural Combo, l'association de l'Ecopôle travaille à un projet de valorisation esthétique de la palissade qui sert de brise-vent et d'ombrage à la famille de gardiens installée sur le site. Le projet a été imaginé par Adrien Dussouchet, artiste et ingénieur paysagiste ; une première phase a consisté à réaliser une fresque sur la palissade, et une deuxième phase consistera à planter un verger conservatoire sur les terrasses en contre bas de la palissade pour la mise en valeur du patrimoine arboricole auvergnat. Un chantier participatif de peinture norvégienne a eu lieu le week-end du 21 et 22 juin pour embellir et améliorer l'intégration paysagère de la palissade, l'inauguration a eu lieu le 29 juin. Il s'agit d'une peinture naturelle non polluante et durable à base de pigments ocre, d'huile, d'eau et de farine.



### ● Financement de l'observatoire du Pacage

Afin de permettre l'observation de l'avifaune en toute tranquillité, le site de l'Ecopôle dispose d'un réseau de plusieurs observatoires. Malheureusement, l'observatoire du Pacage a été la cible d'un incendie volontaire en 2024 et a été totalement détruit. N'ayant pas les fonds suffisants pour reconstruire cet observatoire, l'Association de l'Ecopôle du Val d'Allier lance un appel à générosité avec une campagne de financement participatif ! L'ensemble des fonds récoltés seront utilisés pour la restauration de l'observatoire de l'étang du Pacage de l'Ecopôle du Val d'Allier, ils serviront principalement à l'achat de matériel. L'observatoire recréé pourra prendre différentes formes (palissade d'affût, observatoire ouvert ou fermé), au regard du montant qui aura été collecté. Pour en savoir plus et participer au financement : <https://tinyurl.com/observatoirepacage>



### Animations estivales à l'Ecopôle

Cette année encore, l'Ecopôle du Val d'Allier vous propose un programme d'animations gratuites et variées pour petits et grands. De quoi rythmer votre été ! Juillet a déjà été ponctué de quelques animations :

- **Samedi 12 Juillet** : animation « Au fil de l'eau... Musique en chemin », avec **Jean-Philippe Barbarin, naturaliste**
- **Mardi 15 Juillet** : animation « L'Allier, source de vies », avec **Pose Sauvage**
- **Mercredi 23 Juillet** : animation « Les chemins de l'eau », avec **Les Pieds à Terre**

D'autres événements sont planifiés pour la suite de l'été :

- **Jeudi 31 Juillet : 10h-12h** : Animation « D'une simple goutte de pluie », avec **Fais et Ris**.
- **Mercredi 20 Août : 15h-17h** : Animation « L'allier et les hommes », avec **Auvergne Animation Nature**.
- **Jeudi 28 Août : 15h-17h30** : animation « L'Allier, source de vies », avec **Pose Sauvage**.
- **Samedi 13 Septembre : 15h-17h30** : Animation « Causerie alluviale », avec **Pose Sauvage**.
- **A l'Automne : Conférence** : « Le réchauffement climatique du Sancy à la Limagne : constats, notions et perspectives », avec **Météovergne**

Informations et réservations :

[www.ecopolevaldallier.fr](http://www.ecopolevaldallier.fr)

tél. : 04 73 78 96 83

[contact@ecopolevaldallier.fr](mailto:contact@ecopolevaldallier.fr)

## Sorties et activités intergénérationnelles à la MARPA

### ● Concours

Le 24 avril nous avons organisé notre deuxième concours de belote ! A la Marpa nous avons des passionnés de Belote ! Concours qui s'est déroulé dans la bonne humeur et la bienveillance !



### ● Anniversaires

Tous les mois les résidents qui le souhaitent peuvent souffler leurs bougies dans une ambiance festive : chanteurs, musique et bénévoles font de la Marpa un véritable Dancing !



### ● Gouter des aînés

Les résidents ont participé au goûter des aînés de la commune, moment de rencontres et l'occasion de faire quelques pas de danse.



Tout au long de l'année des goûter sont organisés avec les bénévoles pour les remercier d'une part et pour tisser ou renforcer les liens avec les résidents.

### ● Echanges intergénérationnels

#### - Crèche

Tous les 2 mois des échanges avec la crèche « les Pit-chouns » de Vertaizon sont organisés, des ateliers créatifs, des goûters, des chansons sont partagés pour le bonheur de tous.



#### - Ecole de Pérignat

Des ateliers lecture ont vu le jour en continuité avec le projet Arnica, des lectures ont été travaillées par les élèves et d'autres par les résidents. Les textes devaient porter sur les animaux et fables. Deux classes ont participé au projet et 8 résidents. Deux après-midis à la Marpa ont permis de faire la restitution.



#### - Ecole de la Roche Noire

En ce début d'année, nos rencontres ont été rythmées par la perspective de réaliser une grande chasse à l'œuf, mais pour cela des ateliers de création de paniers et de masques ont été réalisés avec les enfants. Le jour de la chasse les résidents ont caché les œufs avant l'arrivée des enfants... puis réceptionné les œufs frais pour ensuite tous ensemble casser, battre les œufs pour partager le repas !

### ● Concerts à la MARPA

Le 13 mai, une soirée pas comme les autres à la résidence, la Lyre Pérignatoise nous a offert un concert, un moment privilégié !

Le 19 mai, l'école de Musique de l'intercommunalité est venue faire un concert avec les élèves à la Marpa, la salle était pleine ! Morceaux d'accordéon, piano, violon se sont enchaînés pour le plaisir de tous.



### ● Repas à Thème

Régulièrement la Marpa organise un repas à thème, ouvert à tous pour 12 euros seulement, avec animations, jeux, repas, décors... cette année nous avons proposé un repas Mayotte (12 juin), repas mexicain avec les élèves de la MFR de Saint Florine (20 mai), repas Alsacien (6 février) et le 4 juillet a été proposé un repas Américain.

### ● Voyage à Maurs

7 résidents de la Marpa ont pu participer au voyage du 7 au 11 avril au village La Châtaigneraie de Maurs. Ce séjour Part'âge est organisé par la MSA pour les séniors et les jeunes. C'est un séjour intergénérationnel avec les résidents de la Marpa et les élèves de la Maison familiale Rurale de Sainte Florine.



### ● Sortie ARNICA et réseau Bibliothèques

Les résidents ont pu bénéficier d'un atelier de manipulation des marionnettes et ont assisté à un spectacle.



### ● Sortie au Cirque

Les résidents ont participé à 4 ateliers avec la compagnie Cirkulez, nous avons rencontré et échangé avec les artistes clown, musicien, acrobate, jongleur, contorsionniste... les résidents ont pu se prêter à différents exercices... ils se sont dépassés et ont pris du plaisir !



### MARPA, Résidence "Le Bruchet"

Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie

26, rue de la Résistance 63800 Pérignat-ès-Allier

Directrice : Crystelle BREMOND ; Animatrice : Virginie Mohn

Tél : 04 73 77 38 58 - Mail : marpa.perignat@wanadoo.fr

## Des nouvelles du foyer occupationnel



### ● Le foyer occupationnel fête ses 10 ans !

Le 20 février 2025 le Foyer Occupationnel a fêté ses 10 ans d'ouverture.

Pour cet événement, nous avons organisé une journée conviviale.

Un magicien est venu nous émerveiller avec son tour de la table volante.

Un groupe de musiciens pour ambiancer la fête et nous faire danser.

Une quarantaine de personnes ont répondu présent à notre invitation dont les représentants de la Mairie de Pérignat-sur-Allier, les résidents bien sûr et les administrateurs de la Croix Marine.

Une bonne paëlla et de délicieux gâteaux partagés par le Directeur Damien GILLOT sont venus régaler nos convives.



### ● Championnat de France de rugby adapté

Suite aux sélections du Championnat Régional de Rugby Adapté du 29 mars 2025 à Riom, deux joueurs du Foyer Occupationnel de Pérignat sur Allier, Mickael et Fabrice ont été sélectionnés pour participer au Championnat de France du 16 au 18 mai 2025 à Puilboreau. C'est avec une immense fierté que nos trois équipes faisant partie de l'association OLA sont rentrées, une première équipe avec une place de 10<sup>ème</sup> sur 27 équipes engagées, une autre équipe avec une médaille de bronze et notre équipe gagnante du Championnat avec le Brennus et la médaille d'or.

Bravo à eux pour cette performance et merci de nous avoir donné autant de frissons durant ce Week end à la Rochelle

## Des rencontres seniors avec le CCAS

*Les Rencontres Séniors se sont tenues une fois par mois, avec une quinzaine de participants en moyenne.*

- **Le 18 février** Gaël, de la maison sport santé de Billom communauté, nous a fait « bouger pour notre bien-être »
- **Le 18 mars**, le docteur VALLADIER s'est occupé de notre mental avec une causerie sur les moyens d'éviter l'isolement et de rester en forme moralement.
- **Le 18 avril** Sandrine ORIO ROUSSEAU, nutritionniste, est venue nous donner une foule d'idées pour bien nous nourrir et garder le plaisir de manger.
- **Le 16 mai**, Alain FOUILLIT nous a fait un exposé sur l'histoire du fort villageois de PERIGNAT avec visite des caves, de l'église et du clocher



- **Le 20 juin** nous visitons l'Ecopôle avec Anatole et son équipe.



Toutes ces rencontres se passent dans la bonne humeur et la convivialité ; un petit apéritif conclue chaque séance. Nous reprendrons nos rencontres en septembre avec un beau projet de poésie.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! contactez-nous soit en téléphonant à la mairie au 04 73 69 52 54 ou à l'adresse électronique suivante : [ccas.perignat@gmail.com](mailto:ccas.perignat@gmail.com)

---

## Sensibilisation aux méfaits du tabac

En partenariat avec la Ligue contre le cancer, nous avons mené une action de sensibilisation aux méfaits du tabac en direction des jeunes.

Les enfants du centre de loisirs ont participé à un atelier organisé par La Ligue et ont créé une affiche « Espace sans tabac » qui a été apposée à trois endroits : devant le centre de loisirs devant l'école et devant l'aire de jeux.

Ces affiches ont été inaugurées le 21 février en présence de tous les enfants et d'une personne déléguée de La Ligue. Cette inauguration a été suivie d'un goûter dans la cour de l'école.



En parallèle La Ligue a organisé un Escape Game avec les jeunes du club ado. Par la suite ces ados ont eu l'idée d'organiser une petite brocante afin de reverser une partie de leurs gains à La Ligue.

## Tout se passe bien chez les ados

- Durant les vacances scolaires, les jeunes ont eu l'opportunité d'aller au Laser Game et à Adventure Center.



- Depuis ce début d'année les jeunes sont présents au rendez-vous des vendredis. Ils ont participé à un système d'entraide avec l'association Enfa'randole qui est venue les aider à organiser leur réflexion pour la réalisation de la braderie des ados. En retour, les jeunes ont fabriqué des décors pour la soirée "année 80" organisée par Enfa'randole.



- La braderie des ados s'est bien déroulée. Les habitants ont été généreux. Project'ado a partagé les fonds récoltés lors de cet événement du 21 juin avec l'association de la ligue contre le cancer. Un grand merci à tous pour votre engagement.



## Enfa'Randole : une année chargée !

**Un début d'année 2025 chargé pour la section de l'Amicale Laïque « Enfa'Randole » dont le but est d'organiser des actions pour les enfants des écoles de Pérignat-ès-Allier (primaire) et Saint-Bonnet-lès-Allier (maternelle).**

Outre les classiques ventes de madeleines et de semis de plant potager et fleurs au printemps, une soirée « Années 80 » a été organisée en avril, avec truffade et DJ, la soirée était ouverte à tous et a rapidement affiché complet ! Une très belle ambiance avec un public intergénérationnel.



À la fin du mois de juin a été organisée la Kermesse des écoles, dans la cour de récréation de Pérignat. Des jeux gratuits pour les enfants, une chorale des Maternelles, une remise de diplômes pour les CM2 et pour tous, tombola, hot-dogs, buvette et gâteaux.

Tous les bénéfices de la saison 2024-2025 seront reversés aux écoles en septembre.

La section tient à remercier les parents qui viennent donner un coup de main pour chaque événement. Si vous souhaitez vous tenir au courant des événements, vous pouvez scanner le QR-code ci-contre ou suivre la page Facebook : enfa.randole.

---

## Dispositif « Argent de poche » : Des projets en direction des jeunes

Pour la première année, la mairie a mis en place le dispositif « Argent de poche ». Il s'agit de proposer à des jeunes de 14 à 17 ans de petits travaux sur la commune, accompagnés par un ou deux adultes.

Différentes propositions leur sont faites sur trois demi-journées de 3 heures pendant les vacances scolaires. Ils reçoivent en contrepartie une petite somme appelée argent de poche.

La première expérience s'est déroulée durant les vacances de Pâques. Un groupe de 8 jeunes a élaboré un projet de réaménagement et d'embellissement d'un parking, en prenant en compte le circuit de l'eau et l'optimisation des places, sous la houlette de Virgil. Les deux demi-journées suivantes se sont passées à l'Ecopôle. Les jeunes étaient accompagnés d'Anatole ; ils ont réalisé des panneaux de signalisation, et ont fait un peu d'entretien des espaces. Apparemment les jeunes étaient très satisfaits de cette expérience et souhaitent la renouveler.

Un autre projet est en cours d'élaboration pour les vacances de la Toussaints. N'hésitez pas à vous signaler en mairie si vous souhaitez participer.

Des adultes peuvent également accompagner les jeunes sur une ou plusieurs demi-journées, le CCAS est preneur de toutes propositions.



## La Saison Culturelle Pérignatoise 2024-2025 : Une Année Riche en Découvertes et en Émotions

*Alors que la saison culturelle 2024-2025 touche à sa fin, il est temps de revenir sur les moments forts qui ont marqué cette année. La programmation variée proposée par la section Culture de l'Amicale Laïque a su captiver et rassembler les habitants autour d'événements culturels de qualité.*

### ● Un Voyage Culturel Inoubliable

La saison a commencé en novembre 2024 avec l'incroyable spectacle « Scarlett & Novak » de la compagnie Vladimir Steyaert qui s'est joué à la Salle Omnisport. Inspiré de la nouvelle d'Alain Damasio éponyme, cette pièce de théâtre riche en effets techniques et numériques a exploré les dérives potentielles de l'intelligence Artificielle. La mise en scène a impressionné tous les spectateurs présents.

Les dates se sont ensuite enchaînées à partir du mois de février, en commençant par le spectacle « Moitié Voyageur » de Logan De Carvalho, un seul-en-scène poignant et humoristique qui a exploré les thèmes de l'identité et de la communauté. Au travers du regard de son personnage principal cette pièce traitait également des préjugés et de la façon dont on peut les dépasser. Ce spectacle a su toucher le public, avec 110 spectateurs présents pour partager rires et émotions.

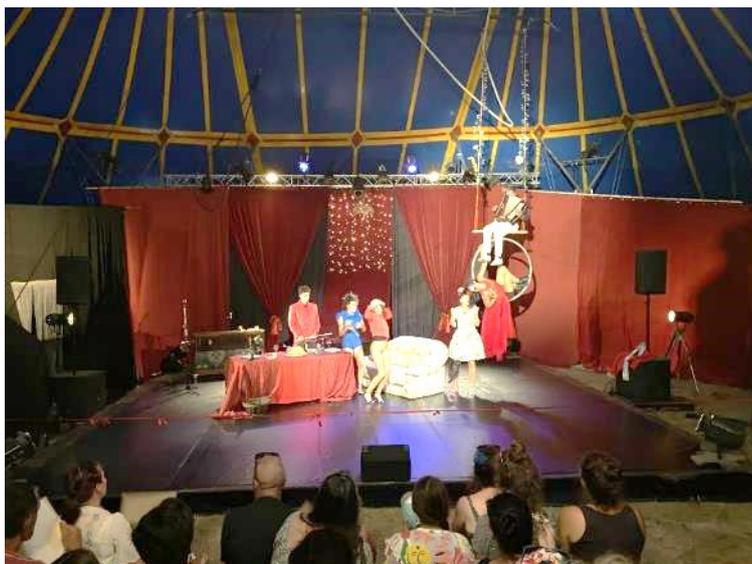
En mars, la soirée du festival du film documentaire « Traces de Vies » a offert une immersion dans le cinéma documentaire, suivie de débats enrichissants et de moments conviviaux autour d'un buffet participatif qui valait le détour. Merci à tous les spectateurs qui ont largement joué le jeu.

### ● L'Art à Ciel Ouvert

Le centre du village de Pérignat-sur-Allier s'est transformé en galerie à ciel ouvert en mai avec l'exposition photo « Pérign'Art ». Organisée avec le Club Photo de Pérignat, cette exposition a mis en valeur le talent des photographes locaux et régionaux dans le cadre bucolique de la place Onslow et de ses environs. Un vernissage a marqué le coup d'envoi de cet événement, en présence des élus locaux et des représentants des associations du territoire. Une belle réussite qui, nous l'espérons, sera le premier épisode d'une longue série.

### ● Le Cirque Contemporain sous Chapiteau

En juin et juillet, la compagnie Cirkulez a proposé une immersion dans le cirque contemporain à l'Éco-pôle. Spectacles tout public, représentation scolaire et ateliers pédagogiques auprès des écoliers et des résidents de la MARPA ont rythmé ces trois semaines, offrant une expérience culturelle unique dans un cadre naturel protégé. Nombreux sont les spectateurs qui ont vécu là leur première immersion dans le cirque contemporain et ont été surpris par la qualité incroyable du spectacle « Et vous, ça va ? » et des deux spectacles de théâtre clownesque féminins, particulièrement poignants. Bravo aux circas-siens dont le talent a été systématiquement relevé. On se souviendra notamment d'un numéro de jonglage à peine croyable.



### ● Clôture le 29 août !

La saison se terminera le dernier vendredi d'août pour la désormais traditionnelle projection de courts métrages du festival de Clermont-Ferrand. Au moment de la rédaction de ces lignes, l'équipe est encore en train de peaufiner sa sélection et a hâte de vous la faire découvrir.

## ● Un Engagement Culturel et Social

La section culture de l'Amicale Laïque de Pérignat-sur-Allier, avec le soutien de ses 12 bénévoles et de ses partenaires, est fière de proposer une programmation diversifiée et accessible. Nous sommes heureux de faire venir dans notre village des artistes talentueux et des spectacles originaux. Les événements ont été pensés pour favoriser l'accès à la culture pour tous, créer des opportunités de rencontre et de dialogue.

## ● Préparons la Saison 2025-2026

Alors que nous nous apprêtons à tourner la page sur cette saison, notre excitation grandit pour la prochaine édition. Le programme de la saison culturelle 2025-2026 est en cours de finalisation. Nous ne pouvons rien dévoiler pour le moment, mais sachez qu'elle sera très certainement « magique ».

Si vous souhaitez participer à la programmation et l'organisation de ces événements n'hésitez pas à rejoindre notre petite équipe dynamique dont le mot d'ordre est la convivialité et la bonne humeur.

Comme chaque année, nous glisserons le programme dans votre boîte aux lettres. Nous espérons vous voir nombreux pour célébrer ensemble une nouvelle année culturelle.

En attendant, merci à tous ceux qui ont participé à la saison 2024-2025. Votre présence et votre enthousiasme sont les moteurs de notre engagement culturel.



## Des résidences d'artistes à Pérignat

La récente réhabilitation de la mairie ouvre une nouvelle opportunité pour le village : la mise en place d'un programme d'accueil de résidences d'artistes.

Mais qu'est-ce qu'une résidence d'artiste ?

Il s'agit d'un temps de création privilégié pendant lequel un ou une artiste vient s'installer sur un territoire pour nourrir son travail artistique. Ce séjour, généralement de plusieurs semaines, permet à l'artiste de créer, d'expérimenter, de faire des recherches, tout en s'imprégnant du lieu et de ses habitants.

Ces résidences aboutissent souvent à une « sortie de résidence », une présentation publique du travail en cours.

Elles peuvent aussi donner lieu à des rencontres plus intimistes avec les habitants, comme des ateliers de médiation culturelle ou des moments d'échange autour du processus de création.

Ce projet présente un double intérêt : pour les artistes, c'est l'occasion de profiter d'un espace de travail inspirant, hors des sentiers battus, et de tisser des liens avec un territoire vivant. Pour le village, c'est une manière d'ouvrir une fenêtre sur la création contemporaine, de découvrir des univers artistiques variés et de partager des moments uniques avec celles et ceux qui font l'art d'aujourd'hui.

Les élus travaillent depuis plusieurs mois à définir les contours de ce futur programme, qui verra le jour à Pérignat. Il est envisagé d'accueillir des résidences d'au moins deux semaines, intégrant systématiquement une action de médiation, et sélectionnées pour leur volonté de créer un lien fort avec la population et le territoire.

Toutes les disciplines artistiques seront les bienvenues : théâtre, danse, arts visuels, photographie, vidéo, sculpture, etc...

Pour partager des idées ou des envies pour ces résidences, vous pouvez écrire à [czamith.perignat@gmail.com](mailto:czamith.perignat@gmail.com)



## Commémoration de la fusillade de Lachat

« 1945-2025.

*Voilà 80 ans que tous les conseils municipaux qui se sont succédés ont commémoré la fusillade de Lachat.*

*80 ans que la mémoire n'a pas failli, que cette plaie ouverte et collective est restée ancrée comme le drame le plus atroce qu'ait vécu notre village.*

*80 ans de respect pour ces 10 fusillés par les nazis et la collaboration active des traîtres à la Nation, 9 y ont laissé leur vie et leur jeunesse.*

*Notre équipe municipale n'a jamais failli à ce devoir de mémoire, conseillers municipaux, écoles, pompiers, musique, porte-drapeaux, personnalités et population ont toujours répondu présents.*

*Ce 80<sup>ème</sup> anniversaire est le dernier que nous ayons eu à organiser, une page de la commune va se tourner, mars 2026 verra arriver une nouvelle équipe qui aura cette tâche passionnante de conduire la destinée de notre village.*

*Nous sommes convaincus que celle-ci ne faillira pas à cette action mémorielle et que nous nous retrouverons à ses côtés, toutes opinions confondues, pour nous souvenir ensemble et nous rappeler que la liberté est fragile...*

*Soyons toujours fidèles à la mémoire de ces 10 jeunes résistants qui nous ont montré l'exemple, dont 9 au sacrifice de leurs vies et soyons dignes et fiers de porter cet héritage et toujours aussi nombreux à défendre notre République et son Drapeau.. »*

*Bernard Léon, 1<sup>er</sup> adjoint*



C'est depuis la Place Onslow que nous avons pris la route du cimetière du bourg, afin de rendre hommage comme chaque année aux deux inconnus à qui une sépulture digne de ce nom a été offerte l'an dernier.

En poursuivant le chemin nous avons déposés une gerbe au pied de la pancarte portant le nom de Franck Mérieux, à l'angle de la rue portant son nom, mort en déportation.

Puis, comme tous les ans nous nous sommes recueillis sur les lieux du drame au bois de Lachat après lecture des différents discours poignants, et avons déposé une gerbe, un geste qui perdure depuis 80 ans, sans une faille... Nous remercions les élèves du RPI « Pérignat - Saint Bonnet » pour leur participation ainsi que les musiciens Peggy et Yan pour leur accompagnement musical.

Cette cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur offert par la municipalité dans le jardin de la MARPA.



## Discours prononcé par Jean-Pierre Buche, Maire, lors de la commémoration de la fusillade de Lachat

*Les années se succèdent et nous voici à nouveau réunis pour commémorer le souvenir de ces jeunes résistants fusillés par les soldats allemands au matin du 14 juin 1944.*

*Malgré le temps qui passe, je me réjouis de constater que nous sommes encore nombreux, 81 ans après, à être présents pour montrer notre attachement à cette cérémonie.*

*Les plus âgés sont là parce qu'ils ont vécu cette période, parce que leurs parents proches leur ont souvent raconté cette triste matinée ; les plus jeunes parce que leurs enseignants les ont sensibilisés et nous sommes là tous pour faire vivre ce que nous appelons le devoir de mémoire.*

*Mais au-delà du devoir de mémoire qui entretient le souvenir et qui rend hommage à l'engagement de ces hommes et de ces femmes qui ont fait la Résistance et qui ont contribué à la libération de la France du Joug de l'envahisseur, nous sommes nous interrogés ou nous interrogeons nous sur la ou les raisons qui nous conduisent à venir ici ensemble ?*

*Quels liens pourrions-nous établir entre ces jeunes gens qui avaient une vingtaine d'années en 1944, lorsqu'ils se sont engagés et nous, femmes et homme de tous âges, du 21<sup>ème</sup> siècle.*

*Est-ce que l'engagement est un terme qui résonne encore à nos oreilles comme il a résonné aux leurs, il y a 80 ans. En d'autres termes, avons-nous aujourd'hui des raisons de nous engager ?*

*Certes les conditions sont bien différentes, entre une France qui était en guerre dès 1939 et celle d'aujourd'hui qui ne l'est pas. Qui n'est pas en guerre mais qui parle de guerre car le conflit Russo Ukrainien interroge, voire oblige nos gouvernants à chercher des positions communes sur ce conflit proche, aux portes de l'Europe, une Europe qui depuis sa création n'a pas connu de guerre sur son territoire.*

*Et nous femmes et hommes du 21<sup>ème</sup> siècle, nous sommes souvent tentés de dire : que pouvons-nous faire face à cette situation ? Assez proche mais assez lointaine aussi et sur laquelle il est bien difficile de se faire une opinion au regard de la complexité du sujet et de sa mondialisation. Même si nous sommes sensibles aux images tragiques de dévastations que véhiculent les très nombreux médias, nous sommes nombreux à penser que nous, citoyens ordinaires, nous n'y pouvons pas grand-chose.*

*Même constat sur le conflit Israélo palestinien, plus loin de nous il est vrai, mais qui occupe une place très importante dans l'actualité de notre quotidien depuis ce tragique 7 octobre qui a vu mourir des civils Israéliens, hommes, femmes, enfants, sans défense ; et qui aujourd'hui fait mourir aussi sous les bombes et par manque d'eau, de nourriture et de médicaments, des milliers de civils palestiniens qui sont également sans défense.*

*La liste est très longue hélas de ces conflits dans le monde, et plus largement des sujets qui alimentent tragiquement notre quotidien : les guerres et leur lot de conséquences destructrices désastreuses, les crises économiques, la crise climatique, les pollutions de toutes sortes, la misère des peuples et les violences quotidiennes que subissent trop de femmes et d'hommes du 21<sup>ème</sup> siècle aujourd'hui partout dans le monde, y compris dans notre pays, la France.*

*Était-ce ce monde-là que souhaitaient pour leurs descendants les résistants qui se sont battus jusqu'au sacrifice de leur vie et que nous honorons aujourd'hui ?*

*Qu'avons-nous fait du programme, ambitieux et justement appelé « les jours heureux », issu des réflexions du Conseil National de la Résistance ?*

*Les honorer aujourd'hui, respecter leur engagement d'hier, n'est-ce pas conjuguer le devoir de mémoire avec le devoir de se poser la question de la part de responsabilité que nous portons, chacun de nous, dans l'évolution de notre société, et dans la situation actuelle du monde. Honorer l'engagement des résistants d'hier, n'est-ce pas s'engager à réagir, à ne pas être indifférents à ce qui se passe autour de nous.*

*S'engager, c'est vouloir ! S'engager c'est ne pas subir !*

*C'est faire l'effort de sortir du confort de son quotidien pour prendre part, pour prendre sa part, aussi modeste soit elle, à la résolution des problèmes d'aujourd'hui.*

*S'engager, c'est sortir d'un individualisme enfermant pour rejoindre les autres et contribuer à la construction d'un avenir choisi, un avenir désirable, un avenir soutenable.*

*Bien évidemment, nous n'allons pas tous devenir des activistes ou des résistants. Mais nous pouvons agir. Nous pouvons participer. Nous pouvons contribuer.*

*Comme les résistants d'hier ont été aidés par une grande partie de la population pendant la guerre, nous pouvons nous aussi, en nous informant, en signant des pétitions, en participant à des manifestations, en votant tout simplement ; nous pouvons aider ceux dont nous pensons qu'ils défendent des causes justes :*

*Contre la guerre en Ukraine, contre la guerre en Palestine, de plus en plus dénoncée comme devenant un véritable génocide, contre toute forme de violences à commencer par celle faite aux femmes, contre la ségrégation raciale, mais aussi contre l'accaparement des ressources naturelles par une poignée d'irresponsables dont la cupidité n'a d'égal que leur obscurantisme écervelé.*

*Les sujets ne manquent pas pour s'engager !*

*S'engager, c'est vivre debout ! C'est rester digne ! C'est agir pour pouvoir regarder les jeunes générations dans les yeux pour qu'à leur tour, elles puissent regarder l'avenir avec confiance et sérénité.*

*S'engager, c'est continuer à faire vivre les valeurs pour lesquels ces jeunes résistants d'hier se sont battus ; des valeurs qui depuis la Révolution française ont fait rayonner notre pays dans le monde entier et qui ont inscrit dans le marbre de la république ses trois grands principes fondateurs que sont la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.*

*Dans le sillon ouvert par les résistants d'hier, aujourd'hui, demain, engageons-nous !*

*Vive la France, vive la République !*

## Patrimoine et Mémoire

### ● Les croix pérignatoises

*Les croix, comme l'ensemble de notre patrimoine, forgent l'identité culturelle de notre village et demeurent les témoins silencieux de notre passé. Hormis le fait que ces croix peuvent avoir une signification religieuse, elles avaient pour but d'indiquer aux Pèlerins, aux voyageurs, aux colporteurs, qu'un village était sur leur route, et qu'ils trouveraient le gîte, le couvert, le port pour s'embarquer, le remplacement de leur monture, pour continuer leur chemin.*



#### ● La croix de Sainte Agathe :

Se trouve à l'intersection de la rue Saint Laurent et la rue du Macharat. Patronne de Pérignat, l'église est dédiée à Sainte Agathe depuis le milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, une statue classée aux monuments historiques en 1993 se trouve au sein de l'église. Se trouve également une chapelle et un vitrail. Jusqu'à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle elle était fêtée par les conscrits au mois de février, (messe, procession, fête, aubades, bals).



#### ● La croix de la Sainte Vierge :

Se trouve à l'intersection de la rue de la Tiole et la rue de la Résistance et du 8 mai. Au sein de l'église on trouve une statue et un vitrail.



#### ● La croix de Saint Laurent :

Se trouve à l'intersection de la route de St Bonnet et la rue Saint Laurent. Patron de Pérignat, une statue se trouve également au sein de l'église. Jusqu'à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle elle était fêtée par les conscrits au mois d'août.



#### ● La croix du Christ :

Se trouve à l'intersection de la rue du Gazon et l'avenue de l'Allier. C'est une croix ostensor, une croix de la mission de 1889, elles furent nombreuses à être érigées après la tourmente révolutionnaire.



#### ● La croix de Saint VERNY :

Se trouve à l'intersection de la route de Saint Bonnet et route de Billom, il était le patron des vignerons d'Auvergne, jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les viticulteurs attendaient de lui la protection de la vigne contre les intempéries, une statue se trouve dans l'église, il était fêté au mois de mai.



#### ● La grande croix du cimetière du bourg :

A été érigée en souvenir du Curé Guillaume Noëllet, desservant de la paroisse de Pérignat, mort en 1873, et inhumé dans le cimetière.



#### ● La croix de Saint Etienne :

Se trouve à l'intersection de la rue des Thiolières et de la rue Franck Mérieux. Il était jusqu'au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, patron de la paroisse de Pérignat. Une statue et un vitrail se trouvent au sein de l'église.



#### ● La grande croix du cimetière des Combes :

A été érigée en souvenir du Curé Mathieu Robert, desservant de la paroisse de Pérignat, mort en 1890, est inhumé dans le cimetière du bourg. La croix a été déplacée dans le cimetière des Combes dans les années 1990.

Alain Fouillit, association Patrimoine et Mémoire.



patrimoineperignat@patrimoineperignat.com



13 rue des Suides  
63800 Pérignat es Allier



patrimoineperignat.com

## La Lyre Pérignatoise

- La tripe à Pérignat organisée le premier dimanche de février a permis d'accueillir 200 convives adeptes de cette journée qui réchauffe.



- Fin mars pour donner suite à l'invitation de la chorale Jacques de Beaune de Ballan Miré (Indre et Loire), la chorale s'est déplacée le temps d'un week-end pour donner un concert dans l'église Saint Venant de cette petite ville de l'agglomération de Tours.

Outre le bonheur de chanter ce déplacement a permis à tous de faire de belles rencontres dans une ambiance conviviale et le tout dans une belle région riche en patrimoine.



- Le 13 mai les choristes sont allés répéter leur concert de printemps à l'invitation des responsables de la Marpa. Un moment musical apprécié par les résidents.

- Ce concert de printemps a eu lieu le 7 juin à Pérignat où la chorale « la voix des volcans » de Chamalières a été accueillie. Une belle soirée regroupant 100 choristes qui a permis de voyager en chansons de nombreux pays avec un petit menu musical fait de truite, de sardines, de camembert et vin rouge et de salade de fruits !



- Pour clore cette saison les choristes ont participé le 26 juin à un concert en l'église St Martin de Cournon. Le groupe de Cournon étant dirigé par Stéphane Meygret qui fut chef de chœur de la Lyre Pérignatoise pendant de nombreuses années, et qui quitte la région à la fin de la saison.

Enfin et dans le cadre de son développement la chorale de la lyre pérignatoise recherche tout particulièrement des voix d'hommes.

Elle reprendra ses activités le 16 septembre prochain.

**Contact : Nicole au 04.73.69.54.87**

## Une association s'éteint

La municipalité a appris la dissolution de l'association pérignatoise "inter'Actif" ; ce n'est jamais de gaieté de cœur que de telles décisions sont prises, néanmoins nous souhaitons remercier les bénévoles de l'association, et en particulier sa présidente Karen Malfériol, pour les animations proposées ces dernières années sur la commune (concours de pétanque, repas dansants thématiques, parade de Noël, et autres soirées).

Nous tenons également à saluer la décision prise de reverser les excédents de l'association à des organisations de lutte contre le cancer.



## « The Woman » : une diva sur scène

Dans une salle où habituellement les pérignatois ont coutume d'encourager leurs équipes sportives, cette fois-ci de fut pour applaudir une chanteuse entourée de ses talentueux musiciens et de ses trois choristes. Et pas n'importe quelle chanteuse : Fabienne Della-Moniqua a participé à l'émission *The Voice* où sa voix avait déduit les coachs. Le samedi 8 mars, plus de 250 spectateurs sont venus assister au concert *The Woman*, une occasion toute particulière lors de la journée des droits de la femme.

Telle une diva dans sa robe scintillante, la chanteuse a emporté voire envoûté son auditoire avec ses reprises d'Aretha Franklin, Nina Simone ou encore James Brown. Fabienne Della-Moniqua était accompagnée de ses musiciens Fred Havel, Igor Stojanovic, David Guilhen, Davy Sladek, Clavaizolle Denis et de ses trois choristes Maité Marotte, Lauriane Vienne, et Lucie Gomot. Une soirée inoubliable, pleine d'émotion et d'énergie !

Un grand merci également à tous les bénévoles, aux services techniques de la mairie pour leur précieuse aide, et aux régisseurs et techniciens du groupe Christophe, Manu et Nico.



## Une belle année au Club Photo

● **Du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2024** se tenait une exposition dans la salle polyvalente, 180 photos sur le thème de l'ARCHITECTURE étaient présentées au public.

● **Du 10 au 25 mai** le club a innové en installant dans le centre du village une exposition en extérieur de 34 bâches d'une dimension de 80cmx120cm chacune.

10 photographes de Pérignat y ont participé ainsi que 14 autres d'Auvergne, tous adhérents à la Fédération photographique de France.

Cet évènement a été très apprécié par les villageois ainsi que par les visiteurs extérieurs.



**La prochaine exposition se déroulera de nouveau dans la mairie qui a été rénovée : Ce seront une dizaine de séries d'auteurs au format 40x50cm et 40x60cm qui seront installés et présentés.**

**Plusieurs adhérents du club ont participé à d'autres expositions et concours :** Armand Amenta a été récompensé au concours national - reportage - de la Fédération Photographique de France, en terminant dans les

premières places et reçu un - coup de cœur - d'un juge pour sa série : MINES D'ARGENT DE POTOSI.

### Expo de l'été :

● Chanat la Mouteyre, 28 ET 29 juin grande exposition photographique regroupant une vingtaine d'artistes. J'expose une partie de ma série monochrome - GUGGENHEIM BILBAO.

● Saint Saturnin, chapelle sainte Magdeleine, exposition de ma série - vapeur d'Islande - du 21 juillet au 4 août, ouvert les après-midis.

● La Chaussée Saint Victor, 41 Loire et Cher, des photos sur l'Afrique, Juillet et Août.

● Azay le rideau, photos sur la Renaissance (500ème anniversaire du Château) Juillet et août.

● Fondettes, Indre et Loire, thème Vin, vignes et vignerons, du 26 juin au 13 juillet.



## Section Danse Africaine

Ça y est, c'est l'été ! L'association SaMaTa part en vacances et vous retrouve en septembre pour une nouvelle année.

Une activité libératrice, dynamique et entraînante, la danse africaine traditionnelle s'exprime sur les musiques des



rythmes d'Afrique de l'Ouest, jouée par nos musiciens en live. Un plaisir et lâcher-prise garantis !

Les cours se tiendront tous les lundis de 19 h 15 à 20 h 45 à la salle polyvalente de Pérignat-sur-Allier (3 Rue de la Sagne). Rendez-vous le lundi 22 septembre pour le premier cours.

Pour celles et ceux qui souhaitent découvrir cette danse de partage, venez tester cette danse les 22 et 29 septembre gratuitement.

**Contact : Julia au 06.87.02.07.15**

**Mail : [associationsamata@gmail.com](mailto:associationsamata@gmail.com)**

---

## Le succès des échecs !

Pour une première année de la section rattachée à l'amicale laïque, le jeu d'Échecs rencontre du succès avec 15 inscrits au total ! (Doublement des effectifs par rapport à l'année précédente).

Une première année avec un calendrier déjà bien fourni :  
Novembre 2024 : 1er tournoi par équipe organisé à la maison Grenouille avec 4 équipes engagées et le gain revient à l'équipe des Pradeaux (Dylan, Stéphane et Serge) !

Décembre 2024 : Tournoi de Noël en individuel

Février 2025 : Participation à l'après-midi jeux de société organisé par les membres de la médiathèque

Avril et mai 2025 : Participation aux activités du jeu d'Échecs à la médiathèque des Martres de Veyre, gagnant du tournoi du 17 mai : Hervé notre président ! (photo de son trophée)

Mai 2025 : visite championnat de France jeunes à Vichy

Juin 2025 : organisation d'une soirée échecs au Broc 'café de Billom

Aout 2025 : visite championnat de France toutes catégories à Vichy

Avec des activités hebdomadaires qui se sont articulées en 2 moments :

les mercredis de 18 à 19h pour l'apprentissage

les vendredis à partir de 17h pour celui du jeu

Quelques évolutions à partir de la rentrée de septembre 2025 avec :

Nos activités hebdomadaires auront lieu dans les nouveaux locaux de la Mairie en salle Onslow (à valider),

Un nouveau moment d'apprentissage pour les débutants en plus de celui actuellement mis en place le mercredi (créneau à définir et à valider)

Un projet d'apprentissage et de jeu tout au long de l'année en partenariat avec le Centre de Loisirs et l'école Primaire.

Ainsi nous vous attendons nombreuses et nombreux désireux d'apprendre à jouer ou à améliorer votre pratique actuelle pour démarrer cette nouvelle saison !

### **Rappel du bienfait des échecs :**

Concentration, travail de la mémoire, respect des règles et d'autrui : nous le constatons tous, notamment notre doyen Roger qui depuis qu'il joue régulièrement avec nous a noté une nette amélioration de sa mémoire.

Et tout cela en s'amusant !

**Pour tout renseignement merci de contacter :**

**Hervé au 06 19 09 30 64 ou Serge au 07 61 92 85 07**



## Une belle année à l'AL Pérignat Basket

*C'est sous un soleil de plomb et dans la bonne humeur que s'est déroulée, samedi 14 juin, la traditionnelle fête du basket.*

*Du midi jusqu'au soir se sont succédés les jeux de basket et d'adresse pour les enfants, des tournois, un concours de pétanque et une tombola.*

*Cette manifestation a clôturé une saison 2024-2025 qui a apporté, aux quelques 190 licenciés de l'AL Pérignat basket, beaucoup de plaisir, des joies, des succès et quelques déceptions.*



**Les championnats de nos 11 équipes séniors et jeunes ont débuté fin septembre et se sont achevés en mai. Ils se jouent en deux phases dans les catégories séniors et en trois phases dans les catégories jeunes.**

- L'équipe 1 des séniors filles n'a pas réussi à assurer son maintien en Régionale 3 féminine. La première phase a été difficile, avec de longs déplacements dans le Lyonnais, puis de nombreuses blessures ont handicapé l'équipe en seconde phase. Promue cette saison en Pré-régionale féminine, l'équipe 2 des séniors filles n'a pu, non plus, se maintenir. Néanmoins, le groupe est resté soudé et a pu intégrer de nouvelles joueuses.

- L'équipe 1 des séniors garçons se maintient en Pré-régionale masculine. Si le début de saison a été médiocre, l'équipe a opéré un net redressement en seconde phase pour terminer en tête de sa poule de maintien. L'équipe 2 des séniors garçons, en Départementale 2, a effectué une bonne saison, se qualifiant pour les poules de montée.

- En ce qui concerne nos jeunes, un titre départemental est à saluer pour une de nos équipes. Nos U13 garçons ont battu en finale de Départementale 3 l'équipe de Bédât Volcans Blanzat après avoir disposé de Lezoux en demi-finale. Dans l'ensemble, nos jeunes joueurs et joueuses ont effectué une saison satisfaisante avec une belle progression d'ensemble et un grand nombre de victoires.

**Le club salue le travail effectué tout au long de la saison par les entraîneurs et les jeunes coaches des équipes**, pour les U7, David, Lisa et Patrice, pour les U9, Aurore, Juliette

et Jessica, pour les U11, Fanny, Nicolas, Axel, Charly et Jessica, pour les U13M et les U15F, Jessica, pour les U15M et les U18M, Sébastien, pour les séniors garçons, Grégory, et pour les séniors filles, Nicolas. Il n'y a pas eu d'équipes U13F et U18F cette saison, mais une équipe U13F sera recréée en septembre.

L'école de basket a obtenu le label 3 étoiles et deux de nos joueurs, Sarah et Rudy, ont eu leur diplôme d'arbitre départemental.

D'une manière générale, le club remercie toutes celles et tous ceux qui ont contribué au bon déroulement des matchs joués à domicile, en étant arbitre, délégué de salle, délégué fair-play, chronométreur ou marqueur.

L'été va rester actif avec deux camps organisés, l'un mi-juillet pour les catégories U7, U9 et U11 et l'autre fin août pour les catégories U13 et U15.



**Le bureau de l'ALP basket, avec Nicolas Baleyrier, responsable de la section basket, Clara, Cyril, Fanny, les deux Hélène, Joseph, Marie, Marjolaine, Sarah, Sébastien et Vincent, souhaite un excellent été aux licenciés et leur donne rendez-vous à la rentrée. Pour nous contacter :**

**Par Facebook : AL Pérignat basket**

**Par mail : [alperignatbasket@gmail.com](mailto:alperignatbasket@gmail.com)**

## Foot Loisir : Une deuxième saison pleine de sourires !

Une deuxième saison pleine de sourires et de gestes techniques pour notre section foot loisir se termine. Les enfants ont alterné les entraînements sur herbe et en salle tout au long de la saison.



Cette année s'est clôturée par un petit repas où les enfants se sont vus remettre un ballon de la section. Merci à tous les enfants et les parents.

La section est à la recherche de bénévoles pour assurer les séances les mardis après l'école afin que l'aventure se poursuive. Stéphane le responsable continuera à assurer toute la gestion de la section hors du terrain mais ne pourra plus prendre en charge les entraînements.



**Responsable de la section ALFP : Stéphane PENANDO.**  
**Contact : 06 63 40 54 23 – facebook : Amicale Laïque Football Pérignat**

## Section Pilates

Un grand merci à tous les participants pour cette chaleureuse saison !

Avec hâte de découvrir notre nouvelle salle, les cours reprennent en septembre et il reste quelques places, le cours s'adresse à tous niveaux, une séance d'essai gratuite est offerte. Les cours sont les jeudi 10h30/11h30.

**Pour plus d'informations, contacter Cathy LAGEYRE au 07 87 82 83 01.**  
**Bel été à tous !**

## Section Marche

Le club de marche est parti du 21 au 28 juin pour un séjour dans les Alpes à Chorges, près du lac de Serre-Ponçon. Randonnées selon le niveau, visites culturelles...

Semaine très agréable malgré la chaleur !

32 personnes étaient présentes.



## Section Sport Santé – activité physique adaptée

Des séances d'activités physiques adaptées vous sont proposées les lundis de 11h à 12h au gymnase de Pérignat sur Allier. Des séances variées permettant de travailler le cardio, le renforcement musculaire, l'équilibre, la coordination. Ces séances sont adaptées suivant les difficultés de chacun.



**N'hésitez pas à contacter Manon ROUMIGUIE au 06.30.73.71.30 - [mroumigui@gmail.com](mailto:mroumigui@gmail.com)**

## Tennis Club

Le tennis de Pérignat a donné ses derniers cours de la saison 2025. Marion, notre enseignante référente depuis plusieurs années a donné ses derniers conseils de l'année aux plus jeunes et aux moins jeunes 😊 ce n'est toujours pas la fin

de l'année sportive pour autant avec la tournée des écoles qui démarre et les tournois d'été.

Le bureau donne rendez-vous vous aux adhérents les deux premiers samedis de septembre de 10h à 12h pour les inscriptions.



---

## Rugby club de Pérignat sur Allier

### Création d'une Ecole de Rugby en entente avec Le Rugby Club De Billom

A partir de septembre pour les enfants de 4 ans jusqu' à 14 ans. Tous parents ou enfants qui souhaitent pratiquer le rugby sont les bienvenus !

pour tous renseignements contacter :

M. Jaffeux : 06.37.69.93.22

ou par email : edrbillomperignat@gmail.com

le club lance aussi une section de rugby touché mixte plus de 18 ans ; les rugbymen du club ont pu y être initiés lors d'un entraînement en cours d'année !

Contact : M. Pointud au 06.31.07.38.51.



## Une saison remarquable pour le Club de Gymnastique artistique et Trampoline de Pérignat-ès-Allier

Le Club de Gymnastique de Pérignat termine la saison comme il l'a commencée : en fanfare.

Cette année, **129 gymnastes** de 5 à plus de 40 ans sont réparties en **19 équipes en compétition**.

Les résultats du début de saison ont placé la barre haute : **18 équipes montées sur le podium**, dont **11 sacrées championnes du Puy-de-Dôme** et **7 championnes d'Auvergne**. Mieux encore, **100 % des équipes** se sont qualifiées pour les phases finales qui ont eu lieu à Volvic, Bordeaux et Vigneux-de-Bretagne.

Le club termine en beauté cette saison 2025 : nos 8 équipes étaient à Vigneux-de-Bretagne pour la finale jeune du groupe 4. Un week-end riche en émotions, avec **6 podiums** : un record pour le club ! 2 équipes sacrées championnes de zone, 2 autres vice-championnes et 2 décrochent la troisième place.

Pour finir, direction le **Vélodrome de Bordeaux** pour la finale nationale UFOLEP. Un cadre exceptionnel et une ambiance incroyable ! Les N3 (+11 ans) terminent à une **superbe 4e place**, juste derrière Paris : elles sont donc la 4e meilleure équipe de France dans leur catégorie ! 2 équipes ont terminé 7ème, avec Aurianne vice-championne de France en individuel ! 2 autres équipes ont terminé 10ème.

Un immense **bravo** à toutes nos gymnastes qui ont porté haut les couleurs de **Pérignat-es-Allier** ! Elles ont rivalisé avec les plus grands clubs tout en restant fidèles à leurs racines. **Le club est fier, très fier !**

Le gala de fin d'année ainsi que le stage de perfectionnement estival viendront clôturer cette superbe saison sportive. Bel été à tous !



## Du côté du SBA...

- **Un nouvel outil pour vous accompagner encore plus dans le tri de vos déchets.**

Le SBA investit et innove sur son territoire pour sensibiliser aux bons gestes de tri, avec un nouveau dispositif d'intelligence artificielle sur les bennes.

En cas d'identification de déchets non conformes, un ambassadeur du tri prend contact avec l'utilisateur pour l'accompagner vers les bonnes pratiques.

- **Le tri : un jeu d'enfants**

- **Jamais de sac poubelle sans le bac jaune, les emballages se jettent en vrac.**

Attention, si vos emballages sont jetés dans des sacs noirs, ils seront identifiés comme des erreurs de tri et vont polluer tout le contenu du camion.

100% des emballages ménagers et des papiers se trient et se recyclent.

Seuls les emballages et les papiers cartons sont autorisés dans le bac jaune,

Briques alimentaires, bouteilles, flacons, pots et barquettes en plastique ou en polystyrène d'emballage alimentaire, emballages métalliques (barquettes, canettes, bidons, boîte de conserve, aérosols...), emballages en papier et carton, films alimentaires et petits emballages, sacs en plastique souple, polystyrène de calage, les papiers et cartonnets, journaux, magazines et prospectus.

- **Trions mieux ensemble**

En diminuant les erreurs de tri, nous avons tous à y gagner. Pour l'environnement déjà, en économisant nos matières premières et en favorisant le recyclage. Pour notre cadre de vie aussi. Pour nos budgets enfin, en économisant sur les coûts de traitement des déchets.

- **Des erreurs qui ruinent toute la chaîne du recyclage**

En 2023, 2 354 tonnes de déchets non recyclables se sont retrouvées par erreur sur la chaîne du tri, soit 14,2 kg/hab !

Ces déchets non recyclables constituent un enjeu environnemental et financier conséquent pour la collectivité. Chaque année, cela représente plus de 1 500 000 euros. Sur la chaîne de tri, ces déchets non conformes ont des effets nocifs et peuvent même dans certains cas souiller l'ensemble d'une benne de collecte. Ils doivent être exclus puis acheminés vers les autres filières de traitement des déchets, ce qui nécessite un double transport. Limiter les erreurs de tri est donc un véritable enjeu pour réduire le coût des déchets.

## C'est l'été !

*Avec l'été, les beaux jours sont arrivés, et les activités extérieures repartent de plus belle. Pour certains, la fin de semaine est synonyme de repos, pour d'autres d'entretien et de bricolage. Afin de ménager une cohabitation la plus harmonieuse possible, nous nous permettons de vous rappeler quelques règles élémentaires du bien vivre ensemble :*

- Evitez l'usage des outils et engins bruyants tôt le matin et aux heures des repas
- Evitez le dimanche pour les chantiers trop bruyants
- Veillez à ne pas enfumer vos voisins avec votre barbecue ou vos feux de broussailles (les gros sont interdits)
- Pensez à ne pas laisser votre chien seul trop longtemps lorsqu'il est sujet aux aboiements quelque peu intempestifs, et apprenez-leur à faire leurs besoins chez eux plutôt que chez leurs voisins
- Surveillez les niveaux sonores de vos discussions en extérieur et n'oubliez pas de prévenir vos voisins en cas de fête nocturne exceptionnelle.

***Une règle générale pour finir : respect, tolérance mutuelle et dialogue sont très souvent les moyens les plus efficaces pour vivre en bonne intelligence et dans un climat apaisé.***

***Rappel : Les nuisances générées peuvent constituer des troubles et être sanctionnées sous conditions :***

- **Horaires des travaux de bricolage et de jardinage**  
Des horaires sont imposés et rappelés par un arrêté préfectoral du 12 juin 2024 afin de limiter les nuisances sonores telles que le bricolage (perceuse, raboteuse, etc.), le jardinage (tondeuses, tronçonneuses) ou toutes autres activités pouvant nuire à la tranquillité du voisinage :  
- **du lundi au samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h**  
- **dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**  
Pour la tranquillité de tous, cette réglementation doit être respectée. Soyez également attentifs à vos voisins (travail de nuit, sieste d'enfants en bas âge...).
- Les contrevenants encourrent une amende de 450 € (contravention de 3ème classe).*

- **Bruits liés au comportement**

Les nuisances entre particuliers sont constituées dès lors qu'elles revêtent un caractère manifeste. Aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme. Ils ne nécessitent pas de mesures acoustiques. Les principaux bruits liés au comportement sont :

- cris d'animaux, aboiements des chiens
- appareils de diffusion du son et de la musique
- fêtes familiales, travaux de réparation
- climatiseurs, pompes à chaleur, piscines...
- Tapage nocturne... (liste non limitative)